

# Education : les corps communs appellent à la protestation

Lire en page 5

LE JEUNE

N° 5129 - JEDUI 26 MARS 2015

# INDEPENDANT

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net



PROCÈS AUTOROUTE EST-OUEST

## Un report prévisible

Lire en page 3

Le ministère de l'Intérieur satisfait les revendications des gardes communaux

# FIN DU BRAS DE FER



Les gardes communaux sont parvenus à un accord avec le ministère de l'Intérieur qui met fin à un bras de fer vieux de plusieurs années. Ce corps, créé pour les besoins de la lutte contre le terrorisme dans les années 1990, est resté sans véritable statut qui définissant à la fois ses véritables obligations et ses droits. Cette situation opaque a contraint les membres de ce corps à sortir dans la rue, à plusieurs reprises depuis les années 2000, en raison des tergiversations de l'Etat quant à leur devenir.

Lire en page 3



### AUCUN DÉTOURNEMENT DE L'AIDE HUMANITAIRE N'A EU LIEU

L'UE dénonce les mensonges de Rabat

Lire en page 24



### SÉCURITÉ INFORMATIQUE

Le casse-tête des entreprises algériennes

Lire en page 4



### COUPE ARABE DE HANDBALL

Le HBCEB reprend goût, le GSP trébuche face au Ahly du Caire

Lire en page 22

## RATTRAPAGE DES COURS

20% des lycées ouverts la première semaine des vacances

**LE DIRECTEUR** de l'enseignement secondaire et technique au ministère de l'Éducation nationale, Abdelkader Missoum, a affirmé hier que 20% des lycées avaient ouvert durant la première semaine des vacances de printemps pour rattraper les cours après la grève de leurs professeurs. En marge de la journée parlementaire sur «la réforme et la refonte du système éducatif algérien», M. Missoum a souligné que «80% des établissements éducatifs ont dispensé des cours durant les journées de grève déclenchée par le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'éducation (CNAPESTE), du 16 février au 19 mars». Selon les estimations du ministère, 20% des établissements scolaires à travers l'ensemble du territoire national ont ouvert leurs portes pour assurer le rattrapage des cours perdus du fait de la grève, selon le même responsable. Rappelant que la première semaine des vacances de printemps était consacrée au soutien des élèves de classe terminale, M. Missoum a précisé que «si le nombre d'élèves qui rejoignent les bancs de l'école pour bénéficier des cours de rattrapage durant les vacances est important, l'établissement éducatif se doit de dispenser ces cours, sinon les enseignants sont appelés à dispenser des cours de soutien». Les établissements scolaires demeureront «ouverts pour la révision individuelle ou collective», en offrant aux élèves l'accès aux équipements technologiques disponibles. Concernant les élèves ayant préféré profiter de leurs vacances, M. Missoum a indiqué que «des directeurs d'établissements éducatifs ont eu une carte blanche» ajoutant que les cours perdus pourraient être rattrapés après les vacances de printemps. Il a, en outre, tenu à rassurer les élèves, précisant que le programme avait été dispensé à plus de 70%. Par ailleurs, M. Missoum a affirmé que «des élèves ne seront examinés que sur les cours qui leur ont été dispensés en classe». Concernant le rattrapage des cours perdus pour les élèves de 1ère et 2ème années secondaires, M. Missoum a indiqué qu'il se ferait à leur retour de vacances les samedis, les mardis après-midi ou durant les heures creuses. Concernant le retard induit par la grève, l'intervenant a indiqué qu'il concernait les heures de cours effectives, rappelant que le mouvement de grève avait également touché les jours d'examen.

S. N.

# 2

# À LA UNE

UNE OPPORTUNITÉ POTENTIELLE POUR LES ENTREPRISES NATIONALES

## Le marché de sous-traitance de la Sonatrach avoisine 23 milliards de dollars

*De plus en plus attractif, le marché de la sous-traitance représenté par Sonatrach se situe entre 15 et 23 milliards de dollars par an, contre 5 milliards auparavant, selon le directeur de la division engineering et construction de la Sonatrach, Abderahmane Belkacem.*

**S'**exprimant hier sur les ondes de la chaîne 3 à l'émission «Invitant de la rédaction», ce responsable de la Sonatrach a réitéré l'appel, lancé dimanche dernier par le ministre de l'Énergie, Youcef Yousfi, aux entreprises nationales dans lequel il les a invités à s'impliquer dans la production nationale pour minimiser le recours aux importations. Tous les domaines sont ouverts aux entreprises nationales, a-t-il affirmé et a cité, à titre illustratif, le domaine de la sidérurgie.

«Nous n'arrivons pas à faire face à l'effort requis pour la réalisation du plan dans ce domaine, alors que des possibilités de création d'équipes publiques et privées existent réellement», a-t-il affirmé. M. Belkacem a évoqué d'autres possibilités ouvertes dans d'autres volets à l'instar de celui de la fourniture de bien et de matériel. Après avoir affirmé sa volonté d'intégrer davantage les entreprises nationales, la Sonatrach met en place un dispositif de communication pour leur expliquer ses besoins dans les différents domaines.

La première rencontre dans ce sens, tenue dimanche dernier avec les représentants des entreprises nationales et privées, était l'occasion pour le ministre de l'Énergie de leur faire passer un message aux nationaux dans lequel il leur a assurés qu'elles peuvent largement prendre part aux pro-



grammes de développements du secteur de l'énergie et qu'elles sont même prioritaires par rapport aux étrangers. «Il y a un potentiel d'investissement dans tous les domaines», avait-il lancé aux représentants des organisations patronales, présentes à cette rencontre.

Le ministre avait cité le potentiel d'investissement dans tous les domaines notamment dans la construction des appareils de forages «car il y a des milliers de puits à forer à travers le territoire national». Cette ouverture aux nationaux est toutefois conditionnée. Elle ne devrait en aucun cas se faire au détriment de la qualité. «Le champ est libre mais la qualité est une condition majeure pour nous», avait lancé M. Yousfi qui a tenu à expliquer que le groupe Sonatrach entend certes diminuer ses coûts et consommer «national» mais le groupe est «impitoyable» sur la qualité et les normes car il y va de la sécurité d'autrui. L'invité de la radio, M. Abderahmane Belkacem, a rappelé que d'autres réunions, qui se feraient par filière, auront lieu incessamment pour mieux expliquer

et identifier les besoins du groupe Sonatrach. «Nous allons organiser des rencontres ciblées branche par branche afin de mieux définir les besoins de chaque filière», a-t-il expliqué. Actuellement, le taux d'intégration des entreprises locales dans le secteur reste «trop faible», a indiqué ce même responsable. «Hormis le tube, les câbles, la vannerie, tout le reste est importé», a-t-il regretté en rejetant les accusations sur «l'exclusion de l'entreprise nationale».

«L'entreprise Sonatrach a toujours été ouverte aux opérateurs publics et privés cependant la réponse du marché n'a toujours pas été à la hauteur de la demande», a-t-il riposté, en jugeant qu'il revient aux entreprises nationales de s'adapter. Il a expliqué dans ce sens que l'intégration voulue par son entreprise ne se fera pas au détriment de la sécurité et de la qualité. «C'est un secteur très sensible qui ne peut se permettre l'amateurisme en matière de fabrication et de service», a-t-il tranché.

Z. M.

CONCLUSION D'UN CONTRAT DE CONSTRUCTION DE VÉHICULES EN ALGÉRIE.

## Haddad compte s'allier avec Fiat

**LE PDG** du groupe privé ETRHB Haddad, Ali Haddad a annoncé, hier, l'entame des négociations avec une «grande société italienne» pour la conclusion d'un contrat de construction de véhicules en Algérie. Selon lui, si les négociations venaient à aboutir, ce contrat avec ce constructeur italien de véhicules prévoirait la fabrication de 80.000 à 100.000 unités de véhicules par an en Algérie. Interrogé sur l'identité de ce constructeur italien et l'ordre de grandeur de l'investissement prévu, le patron de l'ETRHB s'est gardé d'en donner plus de détails. Haddad, qui est également le président du Forum des chefs

d'entreprises (FCE), fait partie de la délégation conduite par le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb qui effectue une visite de travail à Milan et à Rome du 24 au 26 mars. L'Algérie et l'Italie signeront, plusieurs accords de partenariat dans le domaine industriel, tandis que la 3e réunion de haut niveau algéro-italienne se tiendra fin mai prochain à Rome, a-t-il indiqué à l'APS. Ces protocoles d'accord porteront, entre autres, sur la création de deux (2) sociétés mixtes algéro-italiennes spécialisées, respectivement, dans la production d'équipements électriques et la fabrication de céramique et

produits sanitaires, précise le ministre. Il s'agira de la création d'une société en partenariat entre la société algérienne de production de transformateurs électriques Electro-Industries (siège à Azazga, Tizi-Ouzou) et la société Tema Italia qui sera spécialisée dans la fabrication de transformateurs de grande puissance, précise M. Bouchouareb. Il est également prévu, parmi ces accords, de la création d'une société mixte algéro-italienne-espagnole spécialisée dans la fabrication de produits en céramique, qui sera constituée entre le groupe public algérien Divindus (Diversindustrie, issu de la dernière reconfiguration

des Sociétés de gestion des participations), et la société italienne Siti-B and T ainsi que la société espagnole Kerben. Pour le ministre, le Forum algéro-italien sera aussi l'occasion de présenter de nouvelles opportunités de partenariats, de poursuivre les discussions sur des projets en cours et de finaliser, éventuellement, des discussions sur des projets suffisamment avancés dont un projet concernant l'affinage du plomb à Sétif. La réunion de fin mai, qui sera coprésidée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et son homologue italien, sera couronnée par la signature d'accords (de partenariat) importants.

S. N.

PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LE SAHARA OCCIDENTAL DEVANT LE CONSEIL DE SÉCURITÉ

## Ross rencontre les négociateurs du Polisario

L'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU au Sahara Occidental, Christopher Ross, a tenu, hier, une séance de travail avec les négociateurs du Front Polisario, indique l'Agence de presse sahraouie (SPS). En marge de cette rencontre, le négociateur, Ahmed Boukhari a indiqué que cette visite intervenait en prévision de la présentation du rapport sur le Sahara Occidental devant le Conseil de sécurité

affirmant que la «présence de Ross dans les camps des réfugiés dénote le sérieux de l'ONU dans sa quête d'un règlement du dossier sahraoui». «Il est temps de faire pression sur le Maroc afin de l'amener à se conformer à la légalité internationale», a-t-il souligné, ajoutant que «la partie sahraouie a soulevé une série de questions dont la décolonisation, l'obligation de mettre en œuvre les résolutions perti-

nentes pour l'organisation d'un référendum libre et transparent et la situation dans les territoires occupés». Ross est arrivé lundi dans les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf pour une visite de travail de trois jours afin de préparer un nouveau round de négociations entre le Front Polisario et le Maroc. Il tiendra, durant son séjour dans les camps de réfugiés sahraouis, des réunions avec des responsables du Front

Polisario et des membres du gouvernement sahraoui. Il s'agit de la deuxième visite de l'envoyé de l'ONU depuis début 2015 après celle effectuée en février dernier. Cette visite intervient à quelques semaines de la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur la question du Sahara Occidental prévue en avril prochain.

R. N.



SCANDALE DE L'AUTOROUTE EST-ouest

**Le procès renvoyé**

*Après plus de quarante-cinq minutes de délibérations sur les trois demandes (moyens soulevés en la forme) des avocats de la défense, concernant le rejet de la constitution du Trésor public en qualité de partie civile, le renvoi de l'affaire et l'extinction de l'action publique pour certains accusés, le procès des mis en cause dans le scandale financier de l'autoroute Est-Ouest, qui devait se tenir hier au tribunal criminel d'Alger, a été renvoyé à la prochaine session.*



Le tribunal criminel d'Alger, où se déroulent les audiences relatives au scandale de l'autoroute Est-Ouest.

Le report a été prononcé vers 15 heures par le président du tribunal criminel d'Alger Hellali Tayeb suite aux demandes du principal accusé Chani Medjdoub, lequel a insisté sur la présence de son avocat, le français William Grenoble.

Le président a donné ordre d'enregistrer la demande de Me Khaled Bourayou vu la persistance du premier inculpé pour la présence de son conseil Me William Grenoble et que même si ce dernier ne se présente pas à la prochaine session, l'inculpé refusera d'être assisté par un autre avocat.

Le procès a été par ailleurs renvoyé suite à l'absence de plusieurs parties, notamment les témoins oculaires soit le fils de l'ex-ministre du Travail Aboudjerra Soltani Oussama Soltani, de la direction des

chément de l'affaire en 2010).

Les avocats ont affirmé que «l'Agence nationale des autoroutes est la seule institution habilitée à se constituer partie civile pour demander des dommages et intérêts».

Appelé à la barre pour donner son point de vue sur les demandes des défenseurs, l'avocat du Trésor public Me Zoukaoua Mohamed, a axé son intervention sur ce que prévoit l'article 239 du code de procédure pénale qui dispose : «Toute personne qui, conformément à l'article 3 du présent code, prétend avoir été lésée par un crime, un délit ou une contravention, peut se constituer partie civile, à l'audience même. La partie civile peut, à l'appui de sa constitution, demander réparation au préjudice qui lui a été causé.»

Le même avocat a également évoqué l'article 244 du code de procédure pénale en déclarant à ses opposants : «La juridiction apprécie la recevabilité de la partie civile. L'irrecevabilité peut être soulevée par le ministère public, le prévenu est civilement responsable en une autre partie civile.»

Répliquant à ce dernier, Me Bourayou a déclaré que les dispositions de l'article 240 du même code sont claires : «La déclaration à la constitution de la partie civile se fait soit devant le juge d'instruction, soit avant l'audience au greffe, soit devant par la déclaration consignée par le greffier ou par le dépôt de conclusion» Me Bourayou ira très loin, clamant : «C'est le

parquet général qui a incité le Trésor public se constituer partie civile !».

Le procureur général, Ben M'hidi Anouar a répondu à Me Bourayou : «Le Trésor public ne s'est pas constitué sur ordre du parquet général mais plutôt conformément à la loi 07/364 du 28 novembre 2007 qui a créé une direction spécialisée en matière d'étude des dossiers liés à la malversation, notamment lorsqu'il s'agit d'affaires relatives à la dilapidation des deniers publics et qui fait également le suivi des dossiers judiciaires pour connaître les tenants et les aboutissants de ces dernières.»

A propos de l'extinction de l'action publique demandée pour certains accusés, le tribunal criminel a répliqué aux avocats : «Vos clients sont poursuivis en matière criminelle et dans des faits d'ordre criminel et non pas délictuel. La chambre d'accusation les a inculpés pour avoir commis des crimes et non pas des délits ; c'est pourquoi vos sollicitations sont rejetées !»

A noter que seul Me Bergheul Khaled, constitué au profit d'un investisseur originaire de Bordj El Ghedir (wilaya de Bordj Bou Arreridj), ne s'est pas opposé à la constitution du Trésor public et a commenté : «Toutes les personnes ouvrent droit à se constituer partie civile si elles se sentent lésées dans leurs droit civil et civiques !»

Redouane Hannachi

3E SESSION DU FORUM MONDIAL DE LUTTE ANTITERRORISTE À ALGER

**Un débat trop discret !**

Au lendemain du Forum mondial de l'antiterrorisme (FGCT) qui s'est tenu à Alger, dont l'Algérie assure la coprésidence, avec le Canada, du groupe de travail sur le renforcement des capacités au Sahel, rien n'a encore été rendu public sur les points de vue échangés.

On comprend, bien entendu, que certaines questions exigent une part de confidentialité en raison de la dimension stratégique de certaines informations qui sont échangées au sujet des mouvements terroristes ou de la politique sécuritaire des Etats face à la subversion internationale. Pourtant, dans ce genre de think-thank, dont les thématiques collent à l'actualité, les experts n'omettent jamais de réserver à l'opinion publique des messages forts où la pédagogie se combine à la sensibilisation. Au moment où nous mettons sous presse, rien n'a pour l'instant filtré de ces discussions et il est à parier que, comme pour les deux

sessions précédentes, les médias ne pourront pas répercuter grand-chose à propos du forum.

**Le huis-clos abusif**

Or, le propre d'un forum c'est aussi de rayonner sur la société civile, d'interpeller les consciences, de mobiliser les citoyens. Il faudrait donc que le huis clos nécessaire n'empêche pas l'interface entre les experts et les opinions publiques. On se demande d'ailleurs pourquoi les journalistes n'ont pas été un peu plus impliqués pour s'intéresser davantage à ce travail très important sur l'une des plus grandes menaces contre les peuples et les Etats. Regrettable car l'Algérie, dont la corporation des journalistes partage une connaissance pointue du phénomène terroriste, qui l'a longtemps ciblée en assasinant des dizaines de professionnels, aurait pu

donner l'exemple en ouvrant le forum à ces spécialistes d'un genre particulier.

**La presse, l'allié incontournable**

Surtout que le gouvernement algérien s'évertue à expliquer sur la scène internationale que la lutte contre le terrorisme doit intervenir aussi à d'autres niveaux que le domaine sécuritaire. On l'a vu dans le soutien actif d'Alger pour la création de la Ligue des ulémas, prédicateurs et imams du Sahel, ou lors de la conférence internationale sur le Sahel au palais des Nations en septembre 2011, par exemple, où la presse a pu remplir sa mission de service public. Les rencontres au siège du CAERT, le Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme, ont souvent été l'occasion d'un briefing utile aux professionnels de la presse qui ont besoin de comprendre les subtilités de la lutte antiterroriste, en dépit du secret ou de la confidentialité qui prévalent au sein des ser-

vices de sécurité qui s'en chargent. Les journalistes subissant parfois des reproches à peine voilés quand ils commettent une bévue sur des sujets sensibles qu'ils tentent de traiter malgré l'omerta. Sur le site Internet du gouvernement canadien, on peut lire que «Le Forum mondial de lutte contre le terrorisme (FMLT) est un forum de coordination axé sur la prise de mesures concrètes, qui fait la promotion de l'engagement de la communauté internationale et mobilise la capacité des civils à lutter contre le terrorisme.»

Depuis le 22 septembre 2011, date de sa création, il n'est pas sûr que le forum ait bien avancé dans ses objectifs. Serait-il prétentieux ou corporatiste d'y voir la conséquence d'un grave déficit de communication à l'endroit de la presse ? Une situation qui a laissé dire à un observateur que les terroristes conservent leur avance en matière de communication moderne ou de propagande. A méditer.

Nordine Mzalla

LES GARDES COMMUNAUX OBTIENNENT GAIN DE CAUSE

**Revendications satisfaites**

**LE BRAS** de fer qui oppose depuis des années les gardes communaux au ministère de l'Intérieur est en voie de connaître son épilogue. Des années de lutte pour recouvrir leur dignité ont permis à cette coordination nationale qui a pris les armes pour combattre le terrorisme d'entrevoir l'avenir en rose. En effet, une source nous apprend que le ministère de l'Intérieur œuvre à la mise en place des procédures permettant de répondre aux douze (12) préoccupations exprimées dans le cadre de la plateforme du 13 avril 2014. Il a été décidé le redéploiement des agents de la garde communale à travers la promulgation prochaine d'un décret exécutif leur garantissant à redéployer vers de nouveaux emplois, le même niveau de rémunération ainsi que la stabilité de l'emploi. De même qu'il a été convenu de l'élargissement de la retraite proportionnelle exceptionnelle au profit des agents de la garde communale redéployés au ministè-

re de la Défense nationale. Il a été procédé à l'introduction des modifications nécessaires au dispositif réglementaire régissant la retraite proportionnelle exceptionnelle pour leur prise en charge. En outre, les agents de la garde communale ayant bénéficié de décisions de justice de réintégration seront réhabilités et réintégrés dans leur fonction ancienne. Le ministère de l'Intérieur a aussi convenu de prendre en charge les agents radiés. A cet effet, une commission chargée d'examiner leurs requêtes regroupant des membres de l'administration et des représentants de la garde communale a été installée. Parallèlement un dispositif dérogatoire a été mis en place au profit des agents de la garde communale leur permettant de bénéficier d'une pension spécifique d'invalidité. En outre, une autre commission a été installée pour examiner les cas de refus de pension d'invalidité, associant des représentants des agents de la

garde communale. Une autre revendication satisfaite. Il s'agit d'une indemnité qui a été instituée au profit de l'ensemble des agents de la garde communale depuis la création du corps, dont le montant correspondant à un mois de rémunération pour chaque année de service accompli dans le corps de la garde communale et la revalorisation de l'indemnité de risque et d'astreinte. Le taux de cette indemnité a été relevé à 90% du traitement pour l'ensemble des grades avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 2012 et enfin d'une carte Chiffa à 100%. S'agissant de la couverture sociale à 100%, qui concerne actuellement et uniquement les malades chroniques, le ministère œuvre avec les instances concernées à trouver les mesures adéquates à mettre en place. Une instruction a été adressée aux walis et aux chefs de daïras afin d'assister les gardes communaux ou leur ayant droit pour la formalisation de

leurs dossiers de demande de logement. Plus de 9500 agents et ayant droit ont bénéficié de logements dans ses différentes formules. Ils bénéficieront également du micro-crédit. Étant une revendication qui relève des prérogatives des autres ministères à savoir le ministère des Finances et celui de l'Emploi, une concertation a été lancée en vue d'élargir le dispositif du micro-crédit au profit des agents de la garde communale.

Une instruction a été adressée aux walis afin d'assurer un meilleur accueil et davantage de considération aux agents de la garde communale et leur ayant droit. Enfin, le ministère de l'Intérieur s'est engagé à un débat avec les différents intervenants afin de trouver les moyens idoines permettant la revalorisation de la retraite des agents de la garde communale.

H.A

## LA 21<sup>e</sup> CONFÉRENCE-CLIMAT 2015 SERA ORGANISÉE EN FRANCE

Selon Kamel Djemouai, obligation faite pour la réduction du réchauffement global en deçà de 2°C

**LA COP21**, que l'on appelle aussi Paris 2015, sera l'une des plus grandes conférences internationales organisées sur le territoire français. La France en tant que pays hôte, se doit d'accueillir pendant deux semaines, dans les meilleures conditions, des milliers de délégués et d'observateurs sous les auspices des Nations unies.

Kamel Djemouai, cadre supérieur au ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, a insisté sur l'urgence de se pencher sérieusement sur les conséquences socio-économiques négatives que peuvent engendrer les changements climatiques. Expert en la matière ayant déjà conduit un groupe de travail africain dans des négociations, Kamel Djemouai, a dans son dernier ouvrage intitulé «Contributions climatiques temporaires», souligné que «l'ensemble des pays du processus des négociations climatiques doivent s'organiser de façon à faire face, non seulement aux impacts et conséquences du changement climatique, mais aussi à leurs places et leurs rôles dans cette lutte qui va durer pour les décennies à venir, conformément aux dispositions de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, ses accords et ses décisions». A ce titre, il rappelle, que «tous les pays sont appelés à faire annonce de leurs efforts de réductions des émissions de gaz à effet de serre, sous forme de contributions qualitatives et quantitatives, à déterminer au niveau national pour constituer la base d'un nouvel accord climatique mondial attendu à la fin de 2015, devant engager tous les pays, selon leurs circonstances et capacités nationales, répondant à un niveau d'ambition de réduction de GES globaux». Justement, l'année 2015 sera décisive pour notre planète ; l'objectif de la COP 21 sera de conclure un accord universel permettant de limiter le réchauffement climatique à deux degrés. Cette conférence apparaît cruciale, car elle doit aboutir à un accord international sur le climat qui permettra de contenir le réchauffement global en deçà de 2°C. En tant que pays assurant la présidence de la COP, la France devra assurer un rôle de facilitateur auprès de toutes les parties de la négociation, pour établir un climat de confiance, rapprocher les points de vue et permettre une adoption de l'accord à l'unanimité.

Tout d'abord, un accord ambitieux et contraignant face au défi du dérèglement climatique qui s'appliquerait à tous les pays. Ensuite, des contributions nationales qui représentent l'effort que chaque pays estime pouvoir réaliser. Le financement de la lutte contre le changement climatique sera également une composante cruciale, dont une étape a été franchie avec la première capitalisation du Fonds vert à hauteur de 9,3 milliards de dollars - dont près de un milliard de la France. Kamel Djemouai souligne que «des pays vont devoir soumettre leurs engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui seront intégrés dans l'accord avant la tenue de la COP21». En tant qu'expert en la matière, Kamel Djemouai affirme que «les émissions de gaz à effet de serre ont d'ores et déjà occupé, à l'horizon 2020 par exemple, la majeure partie de l'espace atmosphérique pouvant les contenir, essentiellement émis par les pays industrialisés.

A. T.

# 4

# A LA UNE

## DISSENSIONS, ARRESTATIONS, LIQUIDATIONS DES ÉMIRS ET L'ARRIVÉE DE L'EI

# Le règne de Droukdel tire-t-il à sa fin ?

*L'apparition de nombreux groupes armés au Sahel tout comme au Maghreb, entre autres les organisations El Moulathamoune de Mokhtar Belmokhtar et l'Etat Islamique en Libye, a mis en difficulté l'actuel émir national d'Al Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), Droukdel alias Abou Mossaâb.*

Ce dernier fait face, aussi, aux dissensions, aux arrestations et aux liquidations de ses émirs, ce qui a enfoncé le clou chez cette organisation terroriste. Désormais, Droukdel est à deux doigts de la fin de son triste parcours. D'un échec à l'autre, Abdelmalek Droukdel, chef national qui, risque le «putsch». Après plus de huit ans à la tête d'Aqmi, Droukdel a concédé des «défaites» cuisantes sur le terrain. Le dernier coup porté à son organisation n'est autre que la dissidence de son ex-bras droit, Mokhtar Belmokhtar.

Ce chef de l'ex-phalange El Moulathamoune a fini par abandonner son «frère» d'armes pour monter sa propre petite armée, «Les Signataires par le sang», avant de rallier le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao). Un échec de trop pour Droukdel, lui qui a vu ses meilleurs chefs terroristes battus et se rendre aux forces de sécurité. La longévité du parcours de Droukdel lui sera-t-elle fatale ? Pis, l'apparition d'une nouvelle branche de l'Etat Islamique à Derna, en Libye, a ajouté plus de barbarie chez Aqmi.

Un sale temps pour Droukdel, qui est en train de subir des frappes fatales des services de sécurité algériens. A commencer par l'aneantissement de son bras droit, Sofiane Fassila, en 2010,

tué lors d'une embuscade meurtrière des forces de l'ordre à Tizi-Ouzou. Abdelmalek Droukdel, alias Abou Mossaâb Abdelouadoud, natif de Meftah, région de Blida, émir notoire d'Al Qaïda au Maghreb, ayant tenu plus de huit ans à la tête de l'ex-GSPC devenu Aqmi, sera-t-il, après ce long parcours, renversé par ses émirs ? Il semble que son heure a sonné, du moment que les différends internes qui frappent actuellement son organisation se succèdent rapidement. Son bras droit depuis la nuit des temps, Mokhtar Belmokhtar, a fini par l'abandonner.

C'est déjà une sérieuse option pour le départ de Droukdel. Avant cette dissidence de Mokhtar le «Marlboro», Droukdel a été lâché par une dizaine d'émirs qui se sont rendus, en 2012, aux forces de sécurité algériennes. L'homme le plus recherché en Algérie, ayant accumulé une vingtaine de condamnations à mort prononcées à son encontre par la justice algérienne, vit des moments des plus difficiles depuis que son organisation s'est affiliée à Al Qaïda mère, en 2007, sous l'ère d'Oussama Ben Laden.

Traqué depuis plus de dix ans, Droukdel, chef terroriste, le plus recherché depuis qu'il a été nommé à la tête de l'ex-GSPC en 2004, avant de devenir l'«émir» national de la même organisation terroriste en 2006, dans sa nou-

velle version Al Qaïda au Maghreb Islamique, aura-t-il une fin comme celle d'Oussama Ben Laden, le chef spirituel d'Al Qaïda mère ?

Ce terroriste saoudien a été tué, faut-il le rappeler, le 2 mai 2011, dans un village pakistanais, par un commando armé de l'US Navy. Sa mort avait soulevé une vive inquiétude au sein des branches d'Al Qaïda mère, parmi elles Aqmi. Aujourd'hui, Droukdel craint le même sort que celui qui a été réservé à Ben Laden.

### La déroute de Droukdel a commencé avec la neutralisation de Sofiane Fassila

Plus d'une vingtaine de chefs de phalange et de section, notamment en Kabylie, appartenant à Aqmi ont été anéantis en deux ans de lutte sans relâche des services de sécurité algériens.

La plus importante de ces pertes reste incontestablement celle de deux émirs, Sofiane Fassila, abattu à Tizi Ouzou et de l'émir de la phalange Al Ansar, connu sous le pseudonyme de Selmane et dont le vrai nom était Abbas Boubekeur. Deux importantes pertes pour Droukdel.

C'était le départ d'une déroute sans arrêt pour l'organisation terroriste Aqmi. Pis, l'un des fondateurs du GSPC, Ahmed Zarabib, a trouvé la mort le 17 janvier 2006 au cours de violents affrontements avec les forces de l'ANP dans la région de Toudja. Dans

une vidéo diffusée le 11 septembre 2006, le numéro 2 d'Al Qaïda, Ayman Al Zawahiri, annonce que le GSPC a fait allégeance à Al Qaïda et devient AQMI.

Il renouvelle la déclaration d'Oussama Ben Laden faisant du GSPC «le bras armé d'Al Qaïda pour frapper en France». Le mouvement a désormais pour mission de montrer son «efficacité» sur le territoire algérien et au Sahel, tout en fédérant les organisations salafistes de l'Afrique du Nord. Promu émir, Abdelmalek Droukdel se fait appeler Abou Mossaâb Abdelouadoud, surnom du jordanien El Zarqoui tué près de Bakouba en juin 2006, et la guerre islamiste en Irak devient sa référence. AQMI se met à recruter des jeunes prêts à donner leur vie pour le djihad en conduisant des camions-citernes et des voitures bourrées de TNT, en portant une ceinture d'explosifs et en se faisant sauter au milieu de la foule. Depuis la mi-octobre 2006, le GSPC, qui souhaitait établir une base arrière au nord du Mali, région de Kidal, s'est trouvé face à l'opposition des Touaregs de l'Alliance démocratique. Le 25 janvier 2007, le GSPC change de nom et devient Al Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI). Ce changement aurait obtenu l'approbation d'Oussama Ben Laden.

F. Sofiane

## SÉCURITÉ INFORMATIQUE

# Le dernier des soucis des entreprises algériennes

**A L'HEURE** où le monde est géré par les réseaux, les entreprises algériennes se contentent d'un antivirus et d'un pare-feu pour sécuriser leurs réseaux informatiques. Elles ne mesurent pas du tout ou très peu l'importance des risques encourus.

Mais le plus grand danger est surtout l'ignorance», estime Ouahiba Kebir, de CISCO Systems Algeria, une société spécialisée dans les solutions réseaux. Dans un entretien qu'elle a accordé au site électronique français zonebourse.com dans sa livraison d'hier, Ouahiba Kebir a assuré que le taux de pénétration en matière de sécurité informatique en Algérie est en train d'évoluer considérablement, comme l'a souligné dernièrement l'ARPT qui fait état de près de 25 %.

L'interviewée considère que l'Algérie est en train de connaître de grandes mutations. Peut-être pas au rythme qu'elle pourrait avoir. Mais elle change à la faveur d'un certain nombre d'atouts avec notamment un marché des plus florissants, mais aussi une expertise des plus prometteuses.

La représentante de cette firme internationale américaine constate que malheureusement, la sécurité informatique ne fait pas encore partie de la culture managériale des sociétés algériennes. Elle déplore aussi le fait que pour la majorité des chefs d'entreprises algériens, «investir dans les campagnes publicitaires pour soigner son image est plus utile». Elle fait observer que les entreprises qui cher-

chent à se mettre au niveau international accordent de l'importance à l'informatique qui est un outil incontournable de gestion, d'organisation, de production et de communication.

Elle ajoute que cet outil, sur lequel repose l'activité économique d'une société, peut être donc exposé à des actes de malveillance de différentes natures. Pour cette spécialiste de la sécurité informatique, avec «un budget raisonnable, on peut assurer la sécurité des données et préserver ainsi la pérennité dans l'activité économique».

La spécialiste attire l'attention sur le fait que les pirates informatiques (Hackers) disposent actuellement d'outils et de méthodes redoutables d'efficacité, leur ouvrant l'accès à n'importe quel type de réseau. Pour étayer ses propos, elle dit que «40% des sites Internet sont piratés en dépit de la présence de pare-feu et pas mal de mesures de sécurité. Et le piratage du site de Sony, dernièrement, montre toute l'importance de la Cyber Security dans nos vies professionnelles ainsi que personnelles». L'avènement de la 3G et bientôt de la 4G, l'explosion du marché de la téléphonie mobile et la facilité d'accès aux téléchargements, multiplient aussi les risques et les dangers.

Près de 300 sites officiels algériens ont été piratés, dont le ministère de la Poste et des Technologies de l'information de la communication le 7 avril 2011. Le 24 février dernier, la page d'accueil du site de la Chambre algé-

rienne de commerce et d'industrie (www.caci.dz) a été modifiée par un hacker du nom de «Damane2011».

Par ailleurs, les sites Internet de l'université de Sétif, de Cosider, du groupe Sonelgaz, du ministère des Finances, du CERIST, de l'Entreprise de gestion des services aéroportuaires (EGSA), de l'Agence nationale de développement de l'investissement, du ministère de la Culture, de la Caisse nationale du logement, ont tous été visités par des internautes indélébiles.

Aujourd'hui, les particuliers comme les chefs d'entreprises ignorent qu'ils sont exposés chaque seconde aux dangers du piratage. Le vol d'identité (usurpations d'identité) la plus grande menace criminelle, le vol de cordons bancaires, le vol des photos et les menaces, sont autant de dangers que peuvent rencontrer les utilisateurs des nouvelles technologies.

Aujourd'hui aussi, la majorité des utilisateurs croient faussement que la manipulation d'outils informatiques se limite à l'accès facile et rapide et à la maîtrise des applications. Car, en réalité, rares sont les personnes qui savent comment détecter qu'un smartphone ou un laptop ou un ordinateur de bureau a été piraté par un attaquant. En matière de sécurité informatique les entreprises, dans le monde entier, choisissent généralement Cisco pour la fiabilité de ses solutions.

Kamel Ait Bessai

ILS RÉCLAMENT L'OUVERTURE D'UN VÉRITABLE DIALOGUE

# Les corps communs et les OP appellent à la protestation

**Après les enseignants qui ont paralysé les établissements scolaires plus d'un mois, c'est au tour des corps communs et des ouvriers professionnels de l'éducation de monter au créneau. Leur syndicat national (SNCCOPEN) appelle à l'organisation d'une action de protestation, prochainement.**

Le SNCCOPEN met en avant les mauvaises conditions de travail dans lesquelles exercent les corps communs dans les établissements scolaires, indique un communiqué rendu public par le syndicat. Ladite organisation syndicale menace de recourir à la protestation, si la tutelle ne donne pas une suite favorable aux revendications de cette catégorie de travailleurs. « Les laborantins, les travailleurs de l'administration et tous les ouvriers professionnels du secteur de l'éducation sont appelés à réussir l'action de protestation dont la date sera déterminée prochainement par le Conseil national », a fait savoir le SNCCOPEN.

Cette décision a été prise après que les représentants des corps communs se sont retirés de la réunion qui a eu lieu, dimanche passé, avec la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit. « Le dialogue auquel a appelé le département de la tutelle n'est pas fructueux », a martelé le syndicat. Les corps communs demandent de ce fait l'ouverture d'un véritable dialogue avec leur syndicat représentatif. Ce dernier a regretté le fait que leurs doléances n'aient pas été prises en charge, depuis le lancement par la ministre de l'Éducation d'une série de rencontres avec les partenaires sociaux. En effet, la reconnaissance des corps communs de l'éducation comme étant



un corps appartenant de façon entière au secteur, comme c'est le cas d'ailleurs dans l'enseignement supérieur ou la santé, a constitué le point de discord entre le gouvernement et les syndicats. En outre, les corps communs revendiquent leur droit « à bénéficier de la prime de rendement, à raison de 40%, pour tous les ouvriers professionnels », en plus de la

« reclassification » de ces derniers. Ils appellent, par ailleurs, à l'instauration d'un système équitable des régimes indemnitaires, à la mesure des « lourdes tâches et missions qu'ils assument, et plus particulièrement les administrateurs, les ouvriers professionnels et les

agents d'entretien et de sécurité ».

« La rectification de l'erreur » concernant les laborantins, en relation avec la prime de l'apport éducatif, celle de l'archivage et celle du rendement, « pour atteindre 40%, au lieu de 30% », figure parmi les doléances du syndicat, qui demande aussi que des postes de laborantin formateur et laborantin inspecteur soient créés. Enfin, pour le SNCCOPEN, l'action annoncée n'est qu'une réaction directe de la détérioration des conditions de travail de cette catégorie et « une conséquence de l'acharnement continu contre leurs droits socioprofessionnels ».

Lynda Louifi

TIZI-OUZOU

## Les fonctionnaires des finances poursuivent leur grève

La grande famille des finances de la wilaya de Tizi-Ouzou poursuit toujours son mouvement de grève déclenché, rappelons-le, le 18 de ce mois. Il faut reconnaître qu'au bout de huit jours de grève, les effets de cette action de protestation commencent à se faire sentir aussi bien par les citoyens usagers des différents organismes financiers touchés par la paralysie que par leurs différentes tutelles. Rien qu'au niveau du Trésor de la wilaya, organisme le plus sollicité, il ne se passe pas un jour sans que des dizaines de citoyens n'arrivent devant l'entrée principale pour rebrousser chemin ensuite avec un grand sentiment de frustration. Et il n'est pas rare que des citoyens repartent non sans tracasserie de la part des agents en faction devant l'institution financière. Et pourtant, le pire est à venir à partir du prochain mois si la situation n'est pas débloquée. En effet, les fonctionnaires du Trésor ont jugé bon de liquider avant le lancement de leur mouvement de grève toutes les écritures comptables dont les effets portent sur le mois en cours (mars). Qu'en sera-t-il donc pour le mois d'avril ?

Les grévistes rencontrés hier sur les lieux de leur grève n'ont pas caché que l'absence d'écritures comptables aura des répercussions directes aussi bien au niveau des services de la tutelle que sur les autres sphères nationales.

Hélas, tout indique justement que la grève risque fort bien de s'étaler dans le temps. Selon le coordinateur syndical des finances de la wilaya de Tizi-Ouzou, Ali Sidhoum, et ses camarades que nous avons rencontrés au niveau même du siège du Trésor, les discussions menées quelques jours plus tôt avec le directeur de l'administration et des moyens au sein de la direction générale de la comptabilité, Farid Briki, n'ont aucunement été fructueuses.

Nos interlocuteurs nous ont précisé que le haut responsable dépêché à partir de la direction générale s'est borné à déclarer que des commissions sont installées et ont été instruites de dégager des solutions aux revendications des grévistes.

« En ce qui nous concerne, a lancé Ali Sidhoum, les propositions que nous a faites Farid Briki, elles ne sont autres que des

tentatives de diviser les rangs des grévistes d'où notre décision de les rejeter en bloc et, par conséquent, la poursuite de la grève jusqu'à satisfaction des conditions de reprise que nous avons énumérées avant le recours au durcissement de notre action de protestation. »

A signaler également qu'au cours de la journée d'avant-hier, mardi, soit le jour où les grévistes ont marché jusqu'à la wilaya, les discussions menées entre leurs délégués syndicaux avec Abdelkader Bouaghzi n'ont pas abouti dans le sens attendu. Il est vrai aussi que selon nos interlocuteurs, le wali n'avait fait qu'émettre le vœu de voir l'interruption du mouvement de grève car « sa persistance aura de lourdes conséquences ».

Abdelkader Bouaghzi a également informé les délégués syndicaux qu'il fera de son mieux pour qu'une solution juste et équitable soit trouvée à cette problématique. Il n'en demeure pas moins cependant que les propos du wali, pourtant courtois, n'ont pas eu plus d'effet que ceux de Farid Briki.

De notre bureau, Saïd Tisseguine

## BATIGEC À BÉJAÏA

Un rassemblement permanent devant le siège de la wilaya

LES TRAVAILLEURS de Batigec de Béjaïa ne lâchent pas. Ils sont, depuis mardi, mobilisés pour aller au bout de leurs intimes déterminations, à savoir arracher leur droit au travail et à nourrir leurs familles. En grève depuis le 12 janvier dernier, ils sont résolument décidés depuis dimanche dernier à observer, quotidiennement, un rassemblement de protestation devant le siège de la wilaya une bonne partie de la journée. Un rassemblement soutenu par le comité de solidarité avec les travailleurs des unités en difficultés à Béjaïa, la LADDH, des travailleurs de plusieurs unités industrielles, etc. Cette action a été, pour rappel, décidée lors d'une assemblée générale des travailleurs, dont l'ordre du jour était centré sur l'évaluation des actions entreprises et qui n'ont pas assez fait bouger les choses. Dans une déclaration transmise à la presse, le collectif des employés de Batigec a appelé « à une large mobilisation des travailleurs » et a dénoncé par la suite « le mépris affiché par la direction générale de Batigec » leur l'égard. Le collectif exige aussi de la direction générale « la relance des chantiers de l'unité qui bloquent le développement de la wilaya, la réintégration des travailleurs contractuels révoqués et leur permanence, le versement des salaires des trois derniers mois et des jours de grève », comme nous l'a dit hier l'un des protestataires. Pour rappel, plusieurs démarches ont été entreprises par les représentants du collectif des travailleurs auprès des autorités dont le directeur général de l'entreprise, le SG de la wilaya et le P/APW. Ce dernier a même saisi il y a quelques semaines le premier ministre et le PDG de l'entreprise pour la réintégration des travailleurs et le relance des chantiers de l'unité à Qued-Ghir, El-Kseur et Béjaïa. Une délégation des protestataires a été reçue aussi hier par le P/APW qui s'est engagé, une nouvelle fois, à transmettre une lettre de rappel au Premier ministre et au PDG de Batigec. Les travailleurs interpellent aussi les autorités de la wilaya de Béjaïa pour le recouvrement des créances de l'entreprise afin de surmonter ses difficultés financières.

N. Bensalem

## BÉJAÏA

Des transporteurs de la ligne urbaine N° 02 débrayent

LES QUELQUES transporteurs de la ligne urbaine N° 02, dont la desserte est située entre les arrêts de la Porte Sarrasine et Taghzouyt sont entrés en grève hier pour protester contre la défectuosité de la route du quartier depuis de très longs mois et dénoncent le retard accusé dans son aménagement par une entreprise affectée à cela. Les transporteurs ont dénoncé également la « lenteur des travaux engagés par l'entreprise qui, selon eux, n'a pas mis les moyens humains et matériels qu'il faut pour avancer. Ils ont, également, relevé le fait que l'entreprise n'est toujours pas présente sur les lieux. Les mécontents ont demandé au P/APC de venir faire son propre constat et se faire une opinion sur les choses qu'ils dénoncent, rappelant que les autorités ont, maintes fois, été saisies à ce sujet.

N. B.



## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPAZA  
DAIRA DE BOU-ISMAIL  
COMMUNE DE BOU-ISMAIL

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 02/2015

NIF : 09.62.42.26.960.24.22

Le président de l'assemblée populaire de la commune de Bou-Ismaïl, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation du projet suivant:

## « REALISATION DE LA PLACE PUBLIQUE CENTRE VILLE »

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres titulaires d'un certificat de qualification et de classification en Travaux de Bâtiment (Activité principale) possédant la catégorie trois (03) et plus, peuvent retirer les cahiers des charges auprès de l'APC de Bou-Ismaïl route de Koléa RN 69 contre le paiement d'une somme de (3.000,00DA).

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné. Dans le cas d'un groupement, le cahier des charges doit être retiré pour le mandataire ou son représentant dûment désigné.

La date de dépôt des offres est fixée au 21<sup>ème</sup> jour, à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux, ou le B.O. M.O.P., avant 12 h 00 mn du dernier jour. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant avant (12 h 00 mn).

Les offres seront déposées au secrétariat du P/ APC. Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

## A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE BOU-ISMAIL.

## « APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT »

## « REALISATION DE LA PLACE PUBLIQUE CENTRE VILLE »

## « SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

## A. L'offre technique contient: (voir cahier des charges)

- 1- Déclaration à Souscrire dûment remplie, signée et datée.
- 2- Statut éventuel de l'entreprise (pour les sociétés commerciales).
- 3- Registre de commerce.
- 4- Certificat de qualification et classification professionnelle.
- 5- Casier judiciaire du soumissionnaire datant de moins de 03 mois.
- 6- Attestation de mise à jour CNAS-CASNOS-CACOBATH.
- 7- Extrait de rôles apurés ou avec échéancier
- 8- Carte d'identification fiscale.
- 9- Déclaration de probité remplie, signée et datée.
- 10- Protocole d'accord notarié (dans le cas d'un groupement d'entreprises, y compris le pouvoir de signature signé par tous les membres du groupement avec désignation du chef de fil et la définition du pourcentage et la part de chacun des membres dans le groupement.
- 11- Attestation de dépôt des comptes sociaux dans le cas des sociétés commerciales.
- 12- L'instruction aux soumissionnaires (paraphés, signés et cachetés). Qui doit obligatoirement porter dans sa dernière page la mention « lu et accepté ».
- 13- Cahiers des descriptions spéciales et communes (CPS et C-C, paraphés, signés et cachetés). Qui doit obligatoirement porter dans sa dernière page la mention « lu et accepté ».
- 14- Références professionnelles (fournies par les maîtres de l'ouvrage pour des travaux similaires réalisés).
- 15- Planning prévisionnel des travaux.
- 16- Liste des moyens humains approuvée par les services CNAS.
- 17- Liste des moyens matériels justifiés par les cartes grises, factures et contrats de location.
- 18- Bilans Financiers des trois (03) dernières Années visé par les services des impôts.
- 19- Chiffre d'affaires des trois dernières années justifiées par le C20 délivré par les services des impôts.

## B. L'offre financière contient: (voir cahier des charges)

- Lettre de soumission remplie, signée et datée
- Bordereau des prix unitaires rempli et signé.
- Devis quantitatif et estimatif rempli et signé.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de validité des offres qui est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h00 mn au siège de l'Assemblée Populaire de la Commune de Bou-Ismaïl. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 14 h00 mn »

**N.B :** Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité et légalisées

Le Jeune Indépendant du 26/03/2015 / ANEP N° 315 274

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA  
DAIRA D'OUZELLAGUEN  
COMMUNE D'OUZELLAGUEN

## Avis d'Appel d'Offres National Restreint

N° 02/2015

NIF : 0 976 0636 91049 11000

La commune d'Ouzellaguen lance un avis d'appel d'offres national restreint relatif à :

## Acquisition deux (02) mini-bus

Les concessionnaires, les distributeurs agréés et les revendeurs intéressés par cet avis d'appel d'offres national restreint peuvent retirer les cahiers des charges auprès du siège de la commune d'Ouzellaguen bureau du régisseur communal tous les jours ouvrables de 08 h 00 à 16 h 30, contre paiement d'une somme de 1500,00 DA représentant les frais de reproduction.

Les soumissions doivent parvenir en deux (02) offres distinctes :

## • Offre technique :

1. Déclaration à souscrire.
2. Déclaration de probité.
3. Copie du registre de commerce.
4. Copie statut de l'entreprise pour les entreprises pourvues de personnalité morale EURL, SARL, SPA, SNC
5. Copie de la carte d'immatriculation fiscale.
6. Numéro d'identification fiscale.
7. Documentation sur le modèle proposé (catalogues, fiches techniques, Brochure, CD-ROM, photos).
8. Certificat d'origine des véhicules.
9. Extrait de rôle apuré datant de moins de 03 mois.
10. Références professionnelles (certificats de bonne exécution - copies légalisées).
11. Casier judiciaire du gérant datant de moins de 03 mois.
12. Attestation de mise à jour CNAS et CASNOS.
13. Attestation de dépôt légal des comptes sociaux auprès du CNRC pour les entreprises pourvues de personnalité morale EURL, SARL, SPA, SNC.
14. Cahier des charges (offre technique) dûment rempli, signé, daté et paraphé.
15. Agrément de commercialisation des véhicules neufs.

## • Offre financière :

1. Lettre de soumission;
2. Cahier des charges (offre financière) dûment rempli, paraphé, signé et daté.
3. Bordereau des prix unitaire;
4. Devis quantitatif et estimatif;

Les offres techniques et financières doivent parvenir dans un délai de vingt et un (21) jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres sur BOMOP ou sur un des quotidiens nationaux, sous double enveloppes, l'une comprenant l'offre technique et l'autre l'offre financière ensemble déposées dans une troisième enveloppe anonyme portant la mention : « Appel d'offre national restreint n° 02/2015 », objet de la consultation, « soumission à ne pas ouvrir ».

Les offres doivent être adressées à Monsieur le président de l'APC d'Ouzellaguen.

Les offres doivent parvenir au plus tard à 12h00 du dernier jour de la date limite de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu à treize heures (13h00) le même jour de la date limite de dépôt des offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 120 Jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant du 26/03/2015 / ANEP N° 315 305

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA  
DAIRA DE DAR-CHIOUKH  
COMMUNE DE DAR-CHIOUKH  
Nif : 17250101486

## Avis d'attribution provisoire de marché

Suite à l'avis d'appel d'offres national restreint paru le : 17.02.2015 dans elithad et le jeune indépendant.

Le président de l'assemblée populaire communal de dar chioukh informe l'ensemble des soumissionnaires de ce qui suit :

Intitulé de l'opération	entreprise	NIF	Montant du Marché	Délai de réalisation	Paramètres du choix
Aménagement urbain au village agricole	GAOUAS Ameur	165172500353163	8.831.979.00	2 mois	Moins disant
Revêtement en BB des rues de la cité si haouas 21	SARL NAIL Routes	001017019000265	26.280.540.00	7 mois	Moins disant
Revêtement en BB des rues de la cité 250 11	SARL NAIL Routes	001017019000265	26.280.540.00	7 mois	Moins disant

Toutes contestations doivent être adressées à la commission de recours de la commune de Dar Chioukh dans un délai de 10 jours à compter de la date de parution de présent avis

Le Jeune Indépendant du 26/03/2015 / ANEP N° 315 307

# Le monde merveilleux du salon de l'auto d'Alger!!



**C'est une manifestation qui se déroule chaque mars et qui fait ravir les amateurs de bolides et de belles carrosseries, venus des quatre coins du pays, pour admirer ou s'approprier l'une de ses merveilles du «Salon de l'auto d'Alger», qui chaque année, reçoit des milliers de visiteurs, mais cette année ce n'est pas la pluie qui pour les en empêcher.**

Alger, capitale de l'Algérie, est également pour onze jours, la capitale de l'automobile. Le salon de l'auto est toujours le meilleur moment de se rappeler que l'automobile est un réel plaisir. Les constructeurs font tout le possible pour que la visite à leur salon soit la plus agréable. Plusieurs marques exposent de jolis bolides sur leurs stands et des milliers de gens s'arrêtent pour les contempler. Dans les salons ou foires, les stands se doivent d'être attractifs afin d'inciter les potentiels acheteurs à s'y rapprocher dans le but de passer à l'achat. Différentes techniques de «marketing» sont utilisées par les patrons des firmes automobiles. La première est pour les «remises».

Vu que cette manifestation, dans sa 18<sup>e</sup> édition se tient dans une conjoncture jugée «difficile» par les concessionnaires sur fond d'une tendance à la baisse de la demande en Algérie et des perspectives moroses sur le marché mondial.

N'empêche que les différents stands des concessionnaires étaient pris d'assaut par les visiteurs dès les premières heures de la journée et le parking de la Safex au Pins-Maritimes où se tient le salon, étant déjà plein. «Je suis venu hier et aujourd'hui, à la recherche d'une voiture à un prix abordable qui m'offrirait le confort et la sécurité», explique amine, 27 ans, venu l'acheter. C'est le cas également d'un père de famille «Le Salon de l'automobile est l'occasion pour ceux qui ont un petit budget de dénicher les meilleures affaires», explique-t-il. «Je fais le tour des stands afin de comparer les prix et voir les meilleures promotions», dit Aymen, la trentaine. Pour lui, le prix est très important. «J'ai attendu l'ouverture du salon car c'est l'occasion d'acheter une voiture à un prix très intéressant».

## Un salon et des désagréments de la circulation

Au sixième jour de son ouverture, il est devenu un événement incontournable national, attire du monde, beaucoup même, notamment en cette période qui coïncide avec les vacances scolaires.

La circulation sur les axes algérois notamment sur l'autoroute reliant Alger Dar El Beïda est plus dense que d'habitude ces derniers jours. La raison est le Salon de l'auto, qui se déroule actuellement au

palais des expositions. Une situation prévisible pour un endroit où convergent les usagers de toutes les régions Est de la wilaya mais aussi ceux du Sud-est pour rallier leurs domiciles.

Pour les habitants de l'autre rive de la capitale, ils considèrent que le trajet reliant ces localités notamment Dar El Beïda, Bordj El Kiffan et autres est très difficile, outre le salon «c'est la catastrophe». Sur un témoignage d'un père de famille, qui nous dira que : «rien que d'y penser, je suis frustré, pour rejoindre ma maison en temps normal, je ne fais pas moins de deux heures, et en vu que j'habite à Bordj El Bahri, cette raison du Salon je ne vous raconte pas, combien, le trajet devient cauchemardesque». Lui succédant, un autre expliquera que «le salon doit être délocalisé sur un autre site», justifiant ses propos, que «la foire se situe au milieu d'axe routier très fréquenté et il n'y a aucun raccourci pour accéder à la banlieue d'Alger», soulignant que «les travaux de la grande mosquée d'Alger, ont rajouté un grain de sel à cette circulation infernale».

## Prêcher la bonne parole...

Les dangers de la route expliqués par de l'Association de soutien aux handicapés (El Baraka) est une très bonne initiative, notamment pendant ce salon, qui connaît une affluente des visiteurs.

Le mouvement associatif El Baraka, est présent à la 18<sup>e</sup> édition du Salon international de l'automobile pour parler de la prévention routière et faire passer un message important aux futurs acquéreurs de voitures qu'en dépit du plaisir au volant, le risque de laisser sa vie est omniprésent. Du 15 au 23 mars dernier, la Protection civile et la Gendarmerie nationale, a enregistré plus de 1200 accidents de la circulation ayant causé le décès de 60 personnes et plus de 1500 autres blessés.

Ainsi, Mme Flora Boubergout, la présidente d'El Baraka, elle-même victime d'accident de la route, la rendant handicapée, a indiqué que la présence de l'association au salon s'inscrit dans le cadre de la communication avec les milliers de visiteurs sur les conséquences de la violence routière. Elle s'est assignée comme objectifs et comme mission, la sensibilisation face à ce fléau qui, quand il ne fait pas perdre la vie des gens, les laisse vivre avec un handicap.

Cependant, le «terrorisme routier», qui prend de l'ampleur chaque année, est appelé à s'accroître durant les prochaines en raison de plusieurs facteurs, comme l'inadaptation entre l'augmentation vertigineuse du parc roulant et les infrastructures routières et l'observation du Code de la route par les conducteurs. Les bilans macabres de la route traduisent, on peut mieux, cette situation dramatique, où des mesures drastiques ne sont pas prises pour influencer sur le comportement des conducteurs et stopper cette héca-

tombe.

Pour ce faire, il ne suffit guère de durcir les dispositions en vigueur ou de pénaliser les responsables, mais d'accroître les efforts de réflexion à une stratégie nationale pour prévenir les causes de la hausse des accidents de circulation.

## Pas de voiture pour les handicapés au salon de l'auto ?

Comme l'a souligné Mme Boubergout c'est des centaines de gens handicapés suite à des accidents de la route qui sont enregistrés chaque année, pourtant ils doivent s'intégrer dans la société, mais quelle place pour les handicapés dans la société ? Prenant l'exemple du salon de l'auto qui illustre le degré de l'importance qu'on pourrait avoir pour cette tranche de la société qui n'a pas manqué de le faire savoir à la présidente d'El Baraka «des handicapés sont venus me voir pour me faire part de leur immense déception lors quand ils sont venus au salon et n'ont pas trouvé de voiture qui pourrait leur correspondre».

## Hôtesses..... entre drague et insulte.

Lassés des journées routinières passées dans leurs quartiers, des milliers de personnes convergent quotidiennement vers le salon. Sur place, nous avons constaté un intérêt particulier chez les visiteurs qui prennent du plaisir à faire le tour des stands. C'est vrai que, les affaires y sont alléchantes, grâce, notamment aux remises accordées pour l'occasion par les différents concessionnaires.

Cependant, au-delà des illusions des jeux de lumières de musique rythmée qui met dans le bain de l'ambiance d'un salon de l'auto et, où les constructeurs ont alléché la vitrine, ce salon évite de parler de l'envers du décor. Et comme on le sait, les constructeurs d'automobiles présents à cette manifestation font appel à des hôtesses et hôtes pour présenter leurs nouveaux modèles, mais également pour orienter et renseigner les visiteurs.

Or, la majorité des visiteurs, ne sont attirés ni par les remises ni par les prix proposés au salon, mais, par les hôtesses présentes sur chaque stand pour accueillir les clients lesquelles deviennent les actrices d'un grand show, sous les yeux ravis de milliers de spectateurs, qui les reluquent en dirait voiture exposées. Entre jeux de mots de voyeurs et harcèlement, les hôtesses parviennent à garder le sourire malgré les tensions qu'elles vivent. Quelques unes, ces dernières ont refusé de témoigner sur leur vécu de ces quelques jours.

Cependant, notre constat est sans appel, les plans «drague», assez fréquent, les numéros de téléphones inscrits sur du papier ou des flyers ne manquent pas.

Dans la vadrouille de ce salon, une phrase, s'enchaîne pratiquement à tous les stands. «Vous êtes en option ?», mais, les hôtesses, en sont indifférentes !

Aoura Racha

## 18<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DE L'AUTOMOBILE D'ALGER

Les visiteurs déplorent la hausse des prix



**LES VISITEURS** du salon internationale de l'automobile d'Alger, déplorent quasi unanimement la hausse des prix des véhicules qui par rapport aux précédentes éditions.

Dans la majorité des stands le même constat, des hausses qui donnent le tournis de 10 à 30 % par rapport au dernier salon, les remises n'ont pas été également au rendez-vous, les visiteurs que nous avons abordés restent étonnés par cette hausse et les rares remises proposées n'ont pas changé la donne, c'est le cas de Salim présent au salon avec ses enfants qui déplore cette hausse qui l'empêche d'acquiescer une nouvelle voiture « les prix sont de plus en plus élevés surtout pour les marques allemandes, j'avais l'intention de changer de voiture et profiter des offres salon, mais malheureusement avec cette hausse c'est vraiment hors de portée », même constat chez Lamia qui se résigne à visiter le salon sans aucune intention d'achat à cause de cette hausse des prix « les prix ont augmenté d'une manière inexplicable avec parfois des augmentations qui dépassent les 30% c'est totalement incompréhensible ».

Pour sa part Mohamed nous explique qu'il vient en tant que visiteur pour voir les voitures de plus près car avec ces prix un fonctionnaire ne pourra jamais acquiescer une voiture « cette année je suis vraiment choqué par cette inexplicable flambée des prix et les remises appliquées sont insignifiantes ».

Mustapha également constate que les prix sont excessivement cher, et inabordable « les gens viennent que pour voir les voitures c'est plus une sortie pour les enfants qu'autre chose. » déplore-t-il.

Il faut dire que même l'affluente est moindre comparativement aux éditions précédentes, la hausse des prix et l'introduction de nouvelles formules pour le logement ont fait que les algériens ont relégué le véhicule au second plan des priorités.

Les concessionnaires justifient cette hausse des prix par la hausse du dollar, et la baisse du prix du pétrole comme l'a affirmé le directeur général de l'AC2A Mourad Oulmi lors d'une conférence de presse «Le cours des changes nous met dans une situation difficile dans le positionnement de nos produits». Le marché de l'automobile ne risque pas de décoller suite au salon d'Alger, la majorité des concessionnaires affirment que les commandes sont en recul par rapport aux précédentes éditions, on est encore loin des records d'affluente et de commandes de 2012. Le nombre de véhicules importés a atteint 439.637 unités en 2014 contre 554.263 unités en 2013, soit une baisse de 20,68%. Les Algériens bouillent de plus en plus le marché de l'automobile, et le contexte actuel du marché ne va pas améliorer les choses.

Nassim Mecheri



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET LA VILLE  
 DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE TAMANGHASSSET  
 CENTRE VILLE BP N° 237 TAMANRASSET  
 M F N° 099011019011537

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/2015

La direction de l'urbanisme et de l'architecture et de la construction de la wilaya de Tamanrasset, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour travaux d'aménagement à travers la ville de In-Guezam.

Les entreprises qualifiées en construction (activité principale ou secondaire) et intéressées par le présent appel d'offres devront retirer le cahier des charges auprès de la DUAC (bureau du contentieux) contre reçu délivré auprès du centre des études et de réalisation urbaine U.R.BA. Blida contre la somme de (2 000,00 DA) sis à : Centre ville, Tamanrasset.

Les offres accompagnées des pièces ci-dessous, indiquées dans le cahier des charges doivent être déposées au secrétariat de la direction de l'urbanisme et de la construction et présentées en deux enveloppes comportant **l'offre (A) technique** et **l'offre (B) financière**, sur lesquelles sera indiqué le nom et la qualité du soumissionnaire.

Les deux enveloppes seront introduites dans un plis anonyme, ne portant que la mention suivante :

**A Monsieur le directeur de l'urbanisme et de l'architecture et de la construction de la wilaya de Tamanrasset**  
**Appel d'offres national ouvert n° 09/2015**

**Travaux d'aménagement à travers la ville de In-Guezam.**

**Soumission à ne pas ouvrir**

**Les offres accompagnées des pièces suivantes :**

- Déclaration de soumission.
- Déclaration à souscrire.
- Déclaration de probité.
- Cahier des prescriptions administratives et financières.
- Bordereau des prix unitaires.

- Devis estimatif et quantitatif.
- Délégation de signature.
- Pièces fiscale et parafiscale.
- Registre du commerce.
- Le planning général de réalisation des travaux.
- Casier judiciaire du gérant.
- Certificat de qualification et de classification professionnelles.
- Attestation des travaux réalisés.
- Attestation de mise à jour vis-à-vis CNAS, CASNOS, CACOBATPH.
- Extrait de rôle ou avec échéancier.
- Liste de matériels.
- Liste du personnel CNAS.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les concernés.

Seront déposées au secrétariat de la direction de l'urbanisme, l'architecture et de la construction de la wilaya de Tamanrasset, dans une durée de vingt-et-un (21) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin officiel des Marchés de l'Opérateur public (BOMOP) et/ou dans la presse nationale. La date limite de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour de durée de préparation des offres jusqu'à (13h30).

L'ouverture des plis sera le même jour à (14h00) en séance publique. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours ajoutés à la durée de préparation des offres à compter de la date limite de dépôt des offres. L'ouverture des plis sera en séance ouverte.

Le Jeune Indépendant du 26/03/2015 / ANEP N° 315 306

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
 ولاية عين الدفلى  
 دائرة عين الدفلى  
 بلدية عين الدفلى

## إعلان

تنفيذا للقرار رقم 439 بتاريخ 2015/03/08 المتضمن فتح التحقيق العلني الخاص بتوسيع مصنع إنتاج المحولات الكهربائية لفائدة : شركة السويدي للكابلات الواقعة بالقطعة رقم 145,29,28 بالمنطقة الصناعية ببلدية عين الدفلى.

ليكن في علم مواطني بلدية عين الدفلى بأنه سيشرع في تحقيق علني لتوسيع مصنع إنتاج المحولات الكهربائية لفائدة : شركة السويدي للكابلات الواقعة بالقطعة رقم 145,29,28 بالمنطقة الصناعية ببلدية عين الدفلى وهذا لمدة 20 يوما ابتداء من 2015/03/17.

لذا نطلب من المواطنين المعنيين التقرب من المندوب المحقق بمقر البلدية للإدلاء بملاحظاتهم وأرائهم.

رئيس المجلس الشعبي البلدي

Ref. 039

## Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00



L'ONU ESTIME QUE LE TERRORISME EST UNE MENACE RÉELLE EN LIBYE

## Le groupe El revendique deux attentats à Benghazi

Des individus se réclamant de l'Etat islamique ont revendiqué un attentat suicide à la voiture piégée qui a fait sept morts mardi soir à Benghazi, dans l'est de la Libye. La revendication a été faite via une déclaration sur Twitter. Des photos de l'attentat et du kamikaze présumé ont été diffusées sur les réseaux sociaux.



Une voiture chargée d'explosifs a foncé sur un point de contrôle de l'armée dans le quartier de Lithi, où, selon l'armée, se cachent des islamistes. Sur les sept tués, cinq sont des militaires et deux des civils, selon un bilan fourni par l'armée. Dans la soirée, des avions ont décollé de l'aéroport de Benghazi pour aller bombarder des positions réputées tenues par des islamistes, a annoncé un porte-parole militaire.

Une roquette s'est par ailleurs abattue sur un immeuble d'habitation de Benghazi, faisant deux morts, dont une adolescente de 17 ans, et trois blessés, selon le personnel médical.

La violence à Benghazi est typique du chaos qui règne en Libye ou s'affrontent deux gouvernements et deux parlements rivaux, tandis que l'Etat islamique profite de la confusion pour se développer dans plusieurs endroits du pays.

Le groupe fondamentaliste a revendiqué une série d'attentats récemment, en particulier l'attaque fin janvier contre le Corinthia, un hôtel de luxe de Tripoli, qui a fait neuf morts, dont cinq étrangers, et celle contre le site pétrolier de Mabrouk au sud de Syrte début février, qui a coûté la vie à 12 personnes.

Les terroristes djihadistes ont également mis en ligne à la mi-février des photos de la décapitation de 21 coptes égyptiens sur une plage libyenne.

A Benghazi, où s'est réfugié le gouvernement du Premier ministre Abdallah al Thinni, reconnu par la communauté internationale, les combats sont quasi quotidiens. Le port est fermé depuis plus de quatre mois, avec des conséquences pour les

importations de produits alimentaires. Les dernières violences dans la deuxième ville de Libye ont eu lieu après l'annonce par le groupe djihadiste Ansar al Charia de la mort de Mohamed al Areibi, un chef islamiste de haut rang, lundi à Benghazi.

Ce double attentat, est intervenu alors que l'Organisation des Nations unies (ONU) s'efforce de maintenir le dialogue interlibyen sur les rails, pressant les protagonistes de s'abstenir de toute escalade sur le terrain.

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a proposé mardi une feuille de route pour une sortie de crise et averti les parties prenantes au conflit que «le pays ne pouvait attendre davantage pour régler» la crise. Ajoutant que «le terrorisme est une réelle menace» si les protagonistes ne parviennent pas à se mettre d'accord, en référence notamment à la montée en puissance des groupes terroristes djihadistes en Libye, et notamment de l'Etat islamique qui profite du chaos ambiant pour s'implanter dans le pays.

La feuille de route porte sur «la formation d'un Conseil présidentiel dirigé par des personnalités indépendantes, un gouvernement d'union nationale et un Parlement représentant tous les Libyens». «La période transitoire, dont la durée sera fixée par les parties (libyennes), s'achèvera avec la tenue d'élections qui interviendront après l'adoption par referendum d'une Constitution», ajoute le communiqué de l'ONU.

M. K. et agences

TOURNÉE LATINO-AMÉRICAINE DU CHEF DE LA DIPLOMATIE RUSSE

## Moscou opposée aux sanctions américaines contre le Venezuela

LE CHEF de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, a plaidé hier contre les «ingérences externes» et les «sanctions» à l'encontre du Venezuela, lors d'une visite en Colombie dans le cadre d'une tournée latino-américaine.

«Nous sommes convaincus que les Vénézuéliens doivent résoudre leurs problèmes tout seuls, sans ingérences externes, sans sanctions, sans menaces», a déclaré Sergueï Lavrov, lors d'une conférence de presse à Bogota, en présence de son homologue colombienne Maria Angela

Holguin. Le responsable russe a salué la position de l'Union des nations sud-américaines (Unasur), opposée au décret signé en mars par le président Barack Obama qui qualifie le Venezuela de «menace extraordinaire» pour la sécurité des Etats-Unis. Le bloc régional, dont sont membres la Colombie et onze autres pays, réclame notamment l'annulation des sanctions américaines contre de hauts responsables vénézuéliens accusés, par Washington, de violations des droits de l'homme lors des manifestations anti-gouvernementales qui

ont secoué le Venezuela entre février et mai 2014. «Nous soulignons le rôle important que joue la Colombie dans les efforts de l'Unasur pour trouver une solution aux problèmes du Venezuela», a affirmé le chef de la diplomatie russe, dont les propos étaient traduits en espagnol par un interprète.

La Colombie est la seconde étape, après Cuba, de la tournée débutée mardi par le chef de la diplomatie russe qui doit ensuite se rendre au Nicaragua et au Guatemala. R. I.

### YÉMEN

L'Arabie saoudite masse du matériel militaire à la frontière

L'ARABIE saoudite est en train de regrouper du matériel militaire lourd, notamment de l'artillerie, dans des zones situées près de sa frontière avec le Yémen, ont annoncé mardi des responsables américains. Ces mouvements font suite à l'avancée vers le sud du Yémen des Houthis, soutenus par l'Iran, qui se sont emparés de la capitale, Sanaa, en septembre. Ils ont pris ce week-end la ville de Taëz, sur la route qui mène de Sanaa, dans le nord, à Aden, le port du Sud où s'est réfugié le président du Yémen, Abd-Rabbou Mansour Hadi, le mois dernier.

### AFGHANISTAN

Les Américains ralentissent le retrait de leurs soldats

LES ETATS-UNIS ont décidé de maintenir leurs 9,800 soldats en Afghanistan tout au long de cette année, a annoncé la Maison blanche mardi à l'issue d'une rencontre entre Barack Obama et son homologue afghan Ashraf Ghani, en visite à Washington. «Sur la base de la demande du président Ghani en faveur d'une certaine souplesse dans le calendrier de retrait américain, les Etats-Unis maintiendront leur contingent actuel de 9,800 hommes tout au long de 2015», a indiqué la Maison blanche.

### CÔTE D'IVOIRE

Un archevêque à la tête de la commission de réconciliation

LE PRÉSIDENT Alassane Ouattara a nommé mardi l'archevêque de Bouaké, le franciscain Paul Siméon Ahouana, à la tête d'une nouvelle commission de réconciliation mise en place en Côte d'Ivoire, a annoncé le secrétaire général de la présidence. Une brève guerre civile a ravagé le pays en 2011 après l'élection présidentielle de la fin 2010 qui a porté Alassane Ouattara à la présidence et le refus de l'ancien président Laurent Gbagbo de reconnaître le résultat du scrutin.

## Dixit

«Le président yéménite prie le Conseil d'adopter une résolution autorisant «des pays volontaires désireux d'aider le Yémen à fournir une aide immédiate et par tous les moyens aux autorités légitimes, et de prendre des mesures pour protéger le Yémen et enrayer l'agression des Houthis».

Extrait d'une lettre de la présidence du Yémen au Conseil de sécurité de l'Onu.

«L'annonce d'Obama du maintien de troupes en Afghanistan est une réaction au processus de paix. Cela va compromettre toutes les possibilités».

Zabihullah Mujahid, le porte-parole des talibans afghans, en réaction à la décision américaine de ralentir le retrait des troupes US du pays.

«L'opération de Tikrit n'a pas franchement avancé récemment». le colonel Steven Warren, porte-parole du Pentagone.

# Plaidoyer pour l'élargissement du cercle des donneurs de reins aux conjoints à Tizi-Ouzou

Des participants à la journée de sensibilisation à la promotion du don de rein, organisée, mardi, par le centre hospitalo-universitaire (CHU) de Tizi-Ouzou, ont plaidé en faveur de l'élargissement du cercle des donneurs de reins aux conjoints.

Lors de cette rencontre, placée sous le thème «Don de rein : don de vie», qui a regroupé des spécialistes des hôpitaux de Tizi-Ouzou, Blida et Alger, plusieurs intervenants ont relevé que de plus en plus de conjoints souhaitent donner leur rein à leur partenaire. Toutefois, «la loi n'étant pas très précise sur ce sujet», des équipes de greffe refusent ce type de donneurs. Les Dr Hamouche, Saïdani et Badaoui, ont souligné que la Loi 85-05 du 16 février 1985, relative à la protection et à la promotion de la santé, «ne définit pas clairement la catégorie des donneurs», observant que ce sont les praticiens qui se sont eux-même mis des barrières en limitant les donneurs aux personnes apparentées au premier degré, c'est-à-dire les parents et les frères et sœurs.

Le Pr Messaoud Saïdani, néphrologue au CHU de Béni Messous (Alger), a informé que cet établissement pratique, depuis un certain temps, le prélèvement-transplantation de reins sur conjoints, puisque le développement de la médecine et la maîtrise de l'immunosuppression, a permis aujourd'hui de réduire, de manière considérable, les cas de rejet du greffon.

Ce spécialiste a, toutefois, souligné que cette pratique «doit être cadrée par une législation afin d'éviter d'éventuelles dérives». Concernant le CHU de Tizi-Ouzou, le Dr Lynda Badaoui, qui a présenté les résultats de la transplantation rénale au niveau de cet hôpital depuis son lancement en 2006, a fait savoir qu'un cas de prélèvement-greffe sur conjoints a été pratiqué en 2014.

Ce même CHU se penche actuellement sur le cas d'une femme admise en hémodialyse, qui nécessite une greffe et dont le mari s'est porté donneur, a informé cette même spécialiste. Le Pr Ziri Abes, DG du CHU de Tizi-Ouzou, a informé, à l'ouverture de cette rencontre, que depuis le lancement de la greffe rénale en 2006, un total de 95 transplantations rénales a été pratiqué, dont 9 en 2014.



Depuis le début de l'année en cours, 4 greffes du rein ont été réalisées et 10 couples sont en attente, sur une programmation de 20 greffes pour 2015.

La tranche d'âge des receveurs se situe entre 10 et 59 ans, et celle des donneurs entre 23 et 75 ans. S'agissant du prélèvement d'organes sur cadavres, des spécialistes qui

ont pris part à cette journée ont souligné, en se basant sur des études faites dans des pays étrangers, que la greffe effectuée à partir d'un donneur vivant, offre de meilleurs résultats que celles pratiquées à partir d'un donneur en état de mort encéphalique, en terme de durée de vie du rein transplanté.

## Le Conseil de l'Europe appelle à signer la convention contre le trafic d'organes

LE SECRÉTAIRE général du Conseil de l'Europe, Thorbjørn Jagland, a appelé mardi les Etats du monde entier à signer la convention internationale contre le trafic d'organes humains, se disant «confiant» qu'elle puisse rapidement entrer en vigueur.

Dès le premier jour de son ouverture à la signature, 14 Etats ont l'intention d'y procéder, ce qui est «de bon augure pour une entrée en vigueur rapide», s'est réjoui M. Jagland lors d'un point de presse. Cela sera le cas dès lors que cinq pays signataires l'auront ratifiée.

Selon une source proche du dossier, les 14 premiers pays prêts à signer sont l'Albanie, l'Autriche, la Belgique, la République tchèque, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, la Moldavie, la Pologne, le Portugal, l'Espagne, la Turquie et le Royaume-Uni. La signature est prévue mercredi à Saint-Jacques-de-Compostelle, dans le Nord-ouest de l'Espagne.

Cette convention, qui a pour but d'harmoniser l'arsenal juridique relatif à la lutte contre le trafic d'organes, a été négociée par les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe, mais elle se veut de portée mondiale, tout pays souhaitant la rejoindre pouvant le faire.

«L'Europe, très souvent, peut être le point de départ» de mouvements d'harmonisation de la législation dans le monde, s'est réjoui M. Jagland.

Pour les Etats qui signeront ce texte à valeur juridique contraignante, il s'agira avant tout de «comblent les lacunes (en matière de législation sur le don d'organes) et de mettre en place une protection des victimes».

Le texte érige notamment en infraction pénale le prélèvement illicite d'organes humains de donneurs vivants ou décédés. Un prélèvement est notamment considéré comme illicite dès lors qu'il est effectué «sans le consentement libre, éclairé et spécifique du donneur vivant ou décédé»,

ou sans que le prélèvement sur une personne décédée soit autorisé par le droit interne d'un pays.

C'est également le cas si, en échange du prélèvement, «le donneur ou une tierce personne se voit obtenir un profit». La convention prévoit des mesures de protection et de dédommagement des victimes, ainsi que de prévention, «destinées à garantir la transparence et un accès équitable aux services de transplantation».

Elle laisse toutefois les Etats libres de décider s'il faut ou non poursuivre les donneurs d'organes et les considérer ou pas comme des complices, voire des instigateurs du trafic. La pénurie d'organes, les disparités économiques accentuées par la crise, l'inégalité des systèmes de santé et l'appât du gain ont entraîné ces dernières années une expansion du «tourisme de transplantation» et du trafic d'organes humains. L'OMS estime que quelque 10.000 transplantations se font chaque année au marché noir

### Rv scientifique

#### Le 6e congrès de la SAMEV du 23 au 25 avril à Alger

Le 6e congrès de la Société Algérienne de Médecine Vasculaire (SAMEV) aura lieu du 23 au 25 avril 2015 à l'hôtel Hilton Alger, avons-nous appris auprès des organisateurs. Les thèmes retenus lors de ce congrès sont entre autres la maladie thrombo-embolique veineuse, cancer et thrombose, les anticoagulants oraux directs, la gestion des anticoagulants, la thromboprophylaxie, l'artériopathie des membres inférieurs et risque vasculaire, l'artériopathie des membres inférieurs, du dépistage au traitement, l'artériopathie des membres inférieurs du diabétique et la réflexion sur les nouvelles recommandations 2013/2014, les dyslipidémies et statines et l'hypertension artérielle.

#### 2e congrès du sommeil les 30 Avril, 01 et 02 Mai 2015 à l'hôtel Hilton

La société algérienne de médecine de sommeil organise le 2e congrès du sommeil aura lieu les 30 Avril, 01 et 02 Mai 2015 à l'hôtel Hilton

Le congrès de la SAACL le 25 et 26 Avril 2015 à l'hôtel Ryad de Sidi Fredj

La SAACL organise son congrès annuel le 25 et 26 Avril 2015 à l'Hôtel RYADH de Sidi Fredj, avons-nous appris auprès des organisateurs.

Les thèmes retenus en chirurgie Viscérale sont la chirurgie hépatique, la chirurgie du Pancréas, et la chirurgie Colo-Rectale, l'endométriose et la chirurgie pédiatrique et la chirurgie laparoscopique en Urologie.

#### Les journées de chirurgie digestive d'Hippone les 30 et 31 mai à Annaba

Les journées de chirurgie digestive d'Hippone auront lieu les 30 et 31 à Annaba, avons-nous appris auprès du Pr H.Chihaoui, du service de chirurgie générale du CHU Ibn Rochd à Annaba

Au cours de cette rencontre, deux thèmes principaux et d'actualité seront traités à savoir, les tumeurs de Klatskin : prise en charge pluridisciplinaire et perspectives ainsi que la maladie de Crohn: Actualités et recommandations

Il est prévu des ateliers, des communications orales, affichées et filmées.

#### 19e journée de parasitologie-mycologie le 6 mai 2015 à Alger

-7e me congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest «Er-Razi» - 29 et 30 mai 2015 à Oran



CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DU THÉÂTRE

# Tigditt à Sétif

**A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du théâtre, le Café littéraire de la maison de la culture de Sétif organise une conférence-débat qui sera animée ce samedi 28 mars 2015 à 14 H par M. Aziz Mouats, professeur des universités.**

Son intervention portera sur l'histoire du festival du théâtre amateur de Mostaganem, de sa naissance à nos jours. En effet, à travers son ouvrage titré "Tigditt, quand le théâtre s'emballa", paru aux éditions Apic et préfacé par Kamel Bendimered, Aziz Mouats relate les 47 ans d'histoire de ce festival, sa naissance, ses concepteurs, ses hauts et ses bas. L'auteur du livre met également en exergue, les nombreux personnages ayant fait du festival une réalité et un grand rendez-vous annuel.

Il rend notamment hommage à ces créateurs Abdelkader Benaïssa, Hocine Hamadou et autres... Abdelkader Benderdouche. L'auteur revient, en revanche, sur toutes ces tentatives de récupération et de délocalisation qui n'ont finalement pas eu raison de l'engouement des jeunes comédiens envers cette glorieuse manifestation dont la notoriété ne cesse de grandir au fil des ans. Fondé en 1967, le festival national de théâtre amateur de Mostaganem peut se vanter d'être le premier festival de l'Algérie indépendante.

Une dizaine de prix y sont décernés chaque année, récompensent la mise en scène, le texte, la scénographie et l'interprétation des comédiens. En fait, Aziz Mouats est né à Skikda en 1950. Il est agronome (ITA de Mostaganem), Docteur de l'université de Rennes) et journaliste féru d'histoire de l'Algérie. Il est également un grand amateur de théâtre et de poésie.



Sa conférence sera suivie d'un débat et d'une vente-dédicace. Il est bon de souligner, par ailleurs, que le programme de la célébration initié par le Café littéraire de la maison de la culture de Sétif comporte aussi un extrait de la célèbre pièce théâtrale Homk Salim du regretté dramaturge Abdelkader Alloula, inspirée du texte initial : journal d'un fou qui est un nouvel

de l'écrivain russe Nicolas Gogol, écrite en 1834.

Cet extrait sera interprété par de jeunes talents comptés parmi les adhérents de l'atelier de théâtre de la maison de la culture Houari Boumediene sous la houlette de M. Toufik Mezaache.

Dj. Gherib

## LE CONCERT DU JOUR

# Couleurs

**LE QUARTET** Fayçal Salhi débarque à Alger pour un concert de jazz, aujourd'hui, jeudi 26 mars, à 19h30, à l'Institut français.

Venu de Besançon en France où il réside, le compositeur et luthiste Fayçal Salhi, originaire de Khenchela (Est d'Algérie), affectionne son instrument pour ses sonorités orientales, le plaçant dans un jazz dans lequel moult cultures se croisent pour établir un dialogue qui appelle à la paix et à l'amour. Sa musique, dont les grandes références sont Rabih Abou Khalil, Titi Robin, Dhafer Youcef et Paco De Lucia, va au-delà de la simple fusion des genres. Son ensemble musical véhicule des sonorités dans une ambiance de douceur et de bonheur, mais aussi dans la transgression, sachant que la progression et l'innovation ne sont pas l'apanage des grands maîtres. Ce compositeur génère des rythmes dans sa poésie musicale. En étoffant ses mélodies de différents genres, ceux d'Europe et d'ailleurs, il offre des couleurs uniques et inédites. Il intéresse ainsi différents publics, ayant joué du succès aussi bien en Inde qu'en Amérique du Sud, en Europe et en Algérie. Son second album Elwène (2010) est probablement la consécration d'un parcours persévérant, «un récit de voyage que j'ai voulu raconter à travers ce



disque», confie-t-il. Celui qui affirme l'identité de cet artiste généreux. Avec son oud, il emmène son auditoire au croisement euro-oriental, accompagné

de Christophe Panzani au saxophone et à la flûte, Vladimir Torres à la contrebasse, Arnaud Dolmen à la batterie. Bonne soirée !

M. R

## PRINTEMPS

Un Samedi en couleurs pour accueillir le printemps avec de la musique, de la peinture, de la photo et d'autres activités. Le samedi 28 mars, dès 10h. Place El Kettani-Bab El Oued, Alger. Matinée : Réalisation de fresques en rapport avec la mer. Après-midi (13h-15h) : Musique avec Nabil Zine, Reda et son ami, Bille et les Khelwiest. Clôture (17h) : Collation et improvisation par les artistes et les participants.

## PORTRAIT

Exposition collective de peinture Portraits de la femme algérienne. Galerie Baya au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, Alger. Accessible jusqu'au samedi 28 mars.

## HOMMAGE

Nancy Vieira en concert-hommage à Cesaria Evora. Jeudi 2 avril. 19h. Ibn Zeydoun, Alger. Billet à 600 DA en vente dans la salle. Native de Guinée-Bissau et capverdienne d'adoption, Nancy V. reprendra des titres de Cesaria Evora. Ce qui les relie, ce sont les affinités secrètes des Cap-Verdiens avec leur musique, frontière de l'Occident et de l'Afrique, musique de voyages transocéaniques et de créolité.

## PEINTURE

- L'artiste peintre Amel Benghezala expose Explode. Galerie Asselah-Hocine, Alger, jusqu'au mardi 21 avril.  
- Offrande au pays du Cèdre, une exposition de peinture de Djahida Houadef. Dar Abdellatif, Alger, du dimanche 29 mars au samedi 18 avril.

## COSTUMES

Costumes italiens d'époque, du XIVe au XIXe en exposition par la Maison de Couture II Costume de Rome. Institut culturel italien d'Alger jusqu'au samedi 25 avril.

## ARTS

Arts plastiques: Grand prix Aïcha Haddad, jusqu'au jeudi 30 avril. Centre culturel Mustapha-Kateb (5, rue Didouche-Mourad), Alger.

## HORS-CHAMP

Exposition collective Hors-Champs. TNA Gallery du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi. Avec les plasticiens Rachid Djemai, Rachid Nacib, Mustapha Nedjai, Malek Salah, Adlane Samet, Karim Sergoua, Hella Zoubir et le photographe Nasser Medjkane.

## COURT-METRAGE

Concours dans les villes africaines de Kaïna Cinéma et l'Institut pour la ville en mouvement, dans le cadre de son programme international Passages, espaces de transition pour la ville du 21e siècle. Ouvert le vendredi 30 janvier, cet appel à candidatures sera clôturé le mercredi 15 avril. Deux à trois projets par pays seront sélectionnés. Les ateliers de réalisation se tiendront entre mai et novembre 2015. L'année 2016 verra le début de la projection publique des courts, en présence du jury final, lors du colloque international Passages. Les courts-métrages seront diffusés entre 2016 et 2017. Consulter le site : <http://passages-ivm.com/fr/article/concours-de-courts-metres-dans-les-villes-africaines>  
Contact : Habiba Djahine, coordinatrice artistique du projet : [djahinehabiba@hotmail.fr](mailto:djahinehabiba@hotmail.fr)  
Yuna Conan, chef de projet Passages, IVM : [yuna.conan@vilmouv.com](mailto:yuna.conan@vilmouv.com)











télé



JOURS

  <p><b>20.45 : France / Brésil - Football. Match amical 2015.</b> FOOTBALL Invaincue depuis le quart de finale de la coupe du monde face à l'Allemagne, l'équipe de France entraînée par Didier Deschamps ...</p>	  <p><b>21.00 : House of Cards</b> Série avec : Kevin Spacey, Robin Wright... Frank et Claire se rendent en Russie pour négocier avec Petrov la libération de Michael Corrigan, un citoyen américain qui militait pour les droits des homosexuels et qui a été arrêté ...</p>	  <p><b>20.55 : Scorpion</b> Série avec Elyes Gabel, Katharine McPhee... L'agent Cabe vient en aide à son ex-femme, Rebecca Burns, conseillère juridique ...</p>
  <p><b>20.55 : Envoyé spécial</b> Culture Infos La cuisine exotique. Cuisines japonaise, thaï, indienne, mexicaine, libanaise... l'engouement des Français pour les saveurs venues d'ailleurs n'a jamais été aussi fort. La grande distribution s'est aussi emparée du marché...</p>	  <p><b>21.00 : Des racines et des ailes</b> Culture Infos Aux confins des Alpes et de la Provence, le Dauphiné recèle de grandes richesses. Alain Belmont, professeur d'histoire, mène cette découverte de l'ancienne principauté vendue à la France au XIVe siècle. La promenade ...</p>	  <p><b>20.50 : The Reader</b> Drame avec Kate Winslet, Ralph Fiennes... Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, Michael Berg, 15 ans, fait la connaissance de Hanna, une femme de vingt ans son aînée. Ils entament alors une liaison secrète et passionnée. Michael fait souvent la lecture à Hanna qui découvre ainsi la ...</p>

  <p><b>20.55 : Qui veut gagner des millions ? - Spéciale Sidaction</b> L'animateur accueille de nombreuses célébrités venues soutenir, dans la bonne humeur, l'opération Sidaction, ensemble ...</p>	  <p><b>21.00 : The Amazing Spider-Man</b> Alors que Peter Parker n'est encore qu'un enfant, Richard, son père, scientifique de renom, meurt, avec sa femme Mary, dans un accident d'avion alors qu'il quittait le pays en emportant une dangereuse formule scientifique. De nos jours, Peter, alias ...</p>	  <p><b>20.55 : NCIS : enquêtes spéciales</b> Series avec Mark Harmon, Michael Weatherly... Le corps de Dan McLane, un membre du Congrès retiré des marines, est repêché ...</p>
  <p><b>20.55 : Boulevard du palais - Je ne voulais pas</b> Téléfilm policier - France (2014) Le parlementaire Guy Faure est retrouvé mort. La presse venait de mettre au jour qu'il possédait un compte en Suisse. La piste du suicide est écartée après l'autopsie ...</p>	  <p><b>21.00 : Alcaline, le concert</b> Culture Infos Ce groupe français, qui associe le rock et les nouvelles technologies, le réel et le virtuel, est devenu un vrai phénomène dans l'Hexagone. Au menu de leur quatrième album, baptisé «The White Pixel Apex», de l'électro, mais ...</p>	  <p><b>20.50 : Thalassa</b> Culture Infos Le 21 mars 2015, le coefficient de marée a atteint une valeur record, un phénomène qui n'est pas arrivé depuis 1997. Quand la mer descend. La mer du Nord, la Manche et l'Atlantique reculent plus que d'habitude ...</p>

 <p>10:25 Petits secrets entre voisins 10:57 Petits secrets entre voisins 11:20 Petits secrets entre voisins 11:55 Petits plats en équilibre 12:00 Les 12 coups de midi 12:50 L'affiche du jour 13:00 Le journal 13:40 Petits plats en équilibre 13:45 Ensemble contre le sida 13:50 Météo 13:55 Les feux de l'amour 15:10 Dans les griffes de ma belle-mère 17:00 4 mariages pour 1 lune de miel 18:00 Bienvenue chez nous 19:00 Le juste prix 19:55 Météo 20:00 Le journal 20:30 Météo, météo des neiges 20:45 FOOTBALL : FRANCE / BRÉSIL 23:00 ESPRITS CRIMINELS 23:45 Esprits criminels 00:35 Esprits criminels</p>  <p>10:00 C'est au programme 11:00 Motus 11:30 Les Z'Amours 12:05 Tout le monde veut prendre sa place 12:55 Météo 13:00 Journal de 13h 13:50 Météo, Consomag 14:00 Toute une histoire 15:10 L'histoire continue 15:40 Comment ça va bien ! 17:15 Mon food truck à la clé 18:15 Joker</p>	<p>18:50 N'oubliez pas les paroles 19:25 N'oubliez pas les paroles 19:55 Météo 20:00 Journal de 20 h 20:40 Parents mode d'emploi 20:45 Alcaline l'instant, Météo 20:50 ENVOYÉ SPÉCIAL 22:25 COMPLÈMENT D'ENQUÊTE 23:35 Alcaline, le concert 00:55 Dans quelle éta-gère...</p>  <p>10:45 Consomag 10:50 Midi en France 11:55 Météo 12:00 Le 12/13 12:55 Météo à la carte 13:55 Un cas pour deux 15:05 Un cas pour deux 16:10 Des chiffres et des lettres 16:50 Harry 17:25 Un livre un jour 17:30 Slam 18:10 Questions pour un champion 19:00 Le 19/20 19:58 Météo 20:00 Tout le sport 20:15 Météo régionale 20:20 Plus belle la vie 20:50 THE READER 22:50 Météo 22:55 GRAND SOIR 3 23:50 Docs interdits 01:00 Docs interdits</p>  <p>08:00 Météo 08:05 Zapsport 08:10 Anger management 08:30 Cha cha cha 09:55 L'album de la semaine</p>	<p>10:20 Only lovers left alive 12:25 La nouvelle édition 12:45 La nouvelle édition - 2e partie 14:05 Spotless 15:00 Spotless 15:55 L'effet papillon 16:35 Prêt à tout 18:15 Le before 18:45 Le JT 19:05 Le grand journal 20:05 Le grand journal, la suite 20:25 Le petit journal 21:00 HOUSE OF CARDS 21:55 House of cards 22:50 NURSE JACKIE 23:15 Nurse Jackie 23:45 300 : la naissance d'un empire 01:25 Piégé</p>  <p>09:00 Le bonheur au travail 11:10 Escapade gourmande 11:40 Les grandes stations balnéaires 12:25 360°-Géo 13:40 : kaoukab el akhdar (09) 13:20 Arte Journal 13:35 Pour toi, j'ai tué 15:05 Tadjikistan : la nouvelle route de la soie 15:50 La véritable histoire du Radeau de la Méduse 17:20 X:enius 17:45 Paysages d'ici et d'ailleurs 18:15 Les rives de la mer du Nord à vélo 19:00 Sur les ailes des oiseaux 19:45 Arte Journal 20:05 28 minutes 20:45 Tout est vrai (ou presque) 20:50 PEAKY BLINDERS 21:45 Monkey blinders 22:40 SANS RAISON AUCUNE</p>	 <p>08:10 Sammy &amp; Co 08:25 Lou 08:40 Les P'tits Diables 08:50 Météo 08:55 M6 Boutique 10:00 Raising hope 10:25 Raising hope 10:50 Drop dead diva 11:45 Drop dead diva 12:40 Météo 12:45 Le 12.45 13:05 Scènes de ménages 13:40 Météo 13:42 Astuces de Chef 13:45 Le sourire des femmes 15:30 Le combat d'Andréa 17:25 Les Reines du shopping 18:30 Les Reines du shopping 19:40 Météo 19:45 Le 19.45 20:10 Scènes de ménages 20:55 SCORPION 21:45 X:enius 22:40 SCORPION 23:30 Scorpion 00:20 NYC 22</p>  <p>10:00 Flash info 10:05 L'Amérique dans tous ses états 11:00 TV5 Monde le journal 11:15 Tout le monde veut prendre sa place 12:00 Ricardo 12:30 Jardins &amp; loisirs 13:00 Questions pour un champion 13:30 Le journal de la RTBF 14:00 Un jour, un destin 15:35 Pardonnez-moi</p>	<p>16:00 L'Amérique dans tous ses états 17:00 Infrarouge le débat RTS 18:00 64' le monde en français - 1re partie 18:20 Le journal de l'économie 18:25 Météo 18:30 64' le monde en français - 2e partie 18:50 L'invité 19:00 64' l'essentiel 19:05 Tendence XXI 19:35 Tout le monde veut prendre sa place 20:30 Le journal de France 2 21:00 DES RACINES &amp; DES AILES 22:50 Le journal de la RTS 23:20 DES MORCEAUX DE MOI 00:55 TV5 Monde le journal Afrique</p>  <p>11h00 : senteurs d'algérie (rediff) 12h00 : journal en français+météo 12h25 : tous les enfants (03) 13h40 : kaoukab el akhdar (09) 14h20 : nour el fadjr (10) 15h00 : trésors d'algérie "rediff" 16h10 : sebaq el madjarate (47) 16h35 : police zola (43) 17h00 : alhane wa chabab (access prime time) 17h25 : takder tarbah 18h00 : journal en amazigh 18h25 : achwak el madina (15) 19h00 : journal en français+météo 19h25 : Afrique hebdo 20h00 : journal en arabe 20h45 : FAMILIETNA 21h20 : interface 22h20 : culture club 23h20 : festival de la musique andalouse</p>
--	---	---	---	---

 <p>10:25 Petits secrets entre voisins 10:57 Petits secrets entre voisins 11:20 Petits secrets entre voisins 11:55 Petits plats en équilibre 12:00 Les 12 coups de midi 12:50 L'affiche du jour 13:00 Le journal 13:40 Petits plats en équilibre 13:45 Ensemble contre le sida 13:50 Météo 13:55 Les feux de l'amour 15:10 La femme du révérend 17:00 4 mariages pour 1 lune de miel 18:00 Bienvenue chez nous 19:00 Le juste prix 19:55 Météo 20:00 Le journal 20:30 My Million 20:34 Trafic info 20:35 Météo 20:40 Nos chers voisins 20:45 C'est Canteloup 20:55 QUI VEUT GAGNER DES MILLIONS ? 23:20 Euro Millions 23:30 VENDREDI, TOUT EST PERMIS AVEC ARTHUR 01:20 Vendredi, tout est permis avec Arthur</p>  <p>10:00 C'est au programme 11:00 Motus 11:30 Les Z'Amours 12:05 Tout le monde veut prendre sa place 12:55 Météo 13:00 Journal de 13 h 13:50 Météo, Point route</p>	<p>14:00 Toute une histoire 15:10 L'histoire continue 15:40 Comment ça va bien ! 17:15 Mon food truck à la clé 18:10 Point route 18:15 Joker 18:50 N'oubliez pas les paroles 19:25 N'oubliez pas les paroles 19:55 Météo 20:00 Journal de 20 h 20:40 Alcaline, l'instant 20:45 Grand public, météo 20:50 BOULEVARD DU PALAIS 22:30 CE SOIR (OU JAMAIS !) 00:05 Dans quelle éta-gère... 00:10 Un soir à la tour Eiffel</p>  <p>08:50 Dans votre région 10:45 Consomag 10:50 Midi en France 11:55 Météo 12:00 Le 12/13 12:55 Météo à la carte 13:55 Un cas pour deux 15:05 Un cas pour deux 16:10 Des chiffres et des lettres 16:50 Harry 17:25 Un livre un jour 17:30 Slam 18:10 Questions pour un champion 19:00 Le 19/20 19:58 Météo 20:00 Tout le sport 20:15 Météo régionale 20:20 Plus belle la vie 20:50 THALASSA 22:40 Frères d'armes 22:50 Météo 22:55 Soir 3 23:25 ENQUÊTES DE RÉGIONS 00:15 Doc 24</p>	 <p>08:00 Météo 08:05 Zapsport 08:10 Anger management 08:30 Dans la cour 10:05 Surprises 10:10 Le tube 10:55 Jacky au royaume des filles 12:25 La nouvelle édition 12:45 La nouvelle édition - 2e partie 14:05 100 % cachemire 15:45 Salut les terriens ! 16:45 La crème de la crème 18:15 Le before 18:45 Le JT 19:05 Le grand journal 20:05 Le grand journal, la suite 20:30 Le petit journal 21:00 THE AMAZING SPIDER-MAN : LE DESTIN D'UN HÉROS 23:20 NOÉ 01:30 Mise à l'épreuve 03:10 Surprises</p>  <p>10:45 Bienvenue dans les Cornouailles 11:10 Escapade gourmande 11:40 Les grandes stations balnéaires 12:25 360°-Géo 12:50 X:enius 13:20 Arte Journal 13:35 Quai des Orfèvres 15:40 La Croatie 16:20 Evadés du bain australien 17:20 X:enius 17:45 Paysages d'ici et d'ailleurs 18:15 Les rivages de la mer du Nord à vélo 19:00 Sur les ailes des oiseaux</p>	 <p>10:00 Raising hope 10:25 Raising hope 10:50 Drop dead diva 11:45 Drop dead diva 12:40 Météo 12:45 Le 12.45 13:05 Scènes de ménages 13:40 Météo 13:42 Astuces de Chef 13:45 Journal intime d'un prince charmant 15:30 Dans ses rêves 17:25 Les Reines du shopping 18:30 Les Reines du shopping 19:40 Météo 19:45 Le 19.45 20:10 Scènes de ménages 20:55 NCIS : ENQUÊTES SPÉCIALES 21:45 NCIS : Enquêtes spéciales 22:30 NCIS : ENQUÊTES SPÉCIALES 23:25 NCIS : Enquêtes spéciales 00:10 NCIS : Los Angeles</p>  <p>12:00 Les escapades de Petitrenaud 12:30 Une brique dans le ventre 13:00 Questions pour un champion 13:30 Le journal de la RTBF 14:00 Les rescapés</p>	<p>14:45 Les rescapés 15:30 Nouvo 15:45 360° - géo 16:40 Le dessous des cartes 17:00 Complément d'enquête 18:00 64' le monde en français - 1re partie 18:20 Le journal de l'économie 18:25 Météo 18:30 64' le monde en français - 2e partie 18:50 L'invité 19:00 64' l'essentiel 19:05 Les escapades de Petitrenaud 19:35 Tout le monde veut prendre sa place 20:30 Le journal de France 2 21:00 ALCALINE, LE CONCERT 22:30 Le journal de la RTS 23:00 Météo 23:05 ENVOYÉ SPÉCIAL 00:40 TV5 Monde le journal Afrique</p>  <p>12h00 : journal en français+météo 12h25 : Afrique hebdo "rediff" 12h35 : asr el khoulaf'a 13h20 : prière du vendredi (direct) 13h45 : sid ali 14h00 : réflexions 14h50 : hanine 16h30 : top sport "rediff" 17h00 : sebaq el madjarate (48) 17h25 : police zola (44) 17h45 : un mythe un lieu "rediff" 18h00 : journal en amazigh 18h25 : achwak el madina (16) 19h00 : journal en français+météo 19h30 : point culturel 20h00 : journal en arabe 20h45 : FAMILIETNA 21h20 : séquences d'archives</p>
--	--	--	--	--



## UN POURBOIRE DE 1.000 DOLLARS POUR UNE COURSE DE DEUX MINUTES



**UNE PETITE COURSE**, un brin de discussion et voilà un chauffeur de taxi de Philadelphie récompensé par un pourboire de près de 1.000 dollars. Umar Maiga, qui travaille de nuit, était si surpris qu'il a attendu un mois avant de tou-

cher la somme pensant que son mystérieux bienfaiteur invoquerait une erreur auprès de sa banque. Son patron, Everett Abitbol, de la compagnie Freedom Taxi, a confié qu'il n'avait jamais vu un tel pourboire pour une si petite

course de 4,31 dollars dans le centre de Philadelphie en pleine nuit. En montant à bord de la voiture de M. Maiga, le passager lui avait rapidement demandé comment se passait son service. "Je sais très bien ce que j'ai fait" Les deux hommes avaient échangé quelques plaisanteries à propos de l'intensité des courses durant la période de Noël, le passager concédant combien le métier de taxi était difficile, a rapporté M. Abitbol. "Il a alors dit: 'Je vais m'occuper de vous' et quand notre chauffeur a regardé l'addition il a dit, 'Ca doit être une erreur, monsieur' mais il lui a répondu: 'Non, c'est ce que je voulais vous donner, je sais très bien ce que j'ai fait'".

## Elle demande à son père mort de lui "faire un signe", elle ne s'attendait pas à ça

**ASHLYNN MARRACINO** a voulu célébrer l'anniversaire de son père décédé à sa façon. Cette adolescente américaine de 16 ans a écrit une lettre à son père. Quelques mots d'amour très simples écrits sur un ballon couleur argent qu'elle a lâché dans le ciel, le 6 janvier dernier, jour de l'anniversaire de son papa, en espérant qu'il atteigne les cieux. Dans son message, elle demandait à son père de lui "faire un signe". Le ballon a atterri sur le parking d'un fast-food à Auburn, dans le Nord de la Californie, à 702 kilomètres de son point de départ. Il a été remis à la propriétaire de l'établis-



ment, Lisa Swisley. En lisant le message, celle-ci a été émue aux larmes. Elle a partagé cette histoire sur Facebook et a proposé aux gens d'envoyer des petits mots de soutien à la jeune fille endeuillée. Les internautes ont inondé

Ashlynn de petits cadeaux et de lettres d'encouragement. Ce n'est peut-être pas le signe que l'adolescente espérait mais il lui a mis du baume au coeur. Lisa a pris contact avec Ashlynn sur Skype. "C'est une fille adorable", a-t-elle déclaré.

## LE POIDS INQUIÉTANT DE JUANITA, 10 MOIS



**LA PETITE JUANITA**  
Valentina Hernandez pèse 20 kilos, soit le poids moyen d'un enfant de 5 ans. Agée de 10 mois à peine, Juanita Valentina souffre d'obésité morbide. L'enfant colombien pèse 20 kilos, soit le poids

moyen d'un enfant de cinq ans. Un enfant de son âge pèse environ 8 kilos. Née avec un poids "normal", la fillette a rapidement grossi. La raison de son surpoids est inconnue, indique la mère de l'enfant. Si la fillette n'est pas rapidement traitée, son avenir est en péril. "Cela peut conduire à un diabète de type 2", met en garde Tam Fry, expert, dans le DailyMail. "Cela peut conduire également à des maladies cardiaques à l'adolescence. Et puis il sera difficile de briser ce cycle." Des experts tentent de trouver les raisons du surpoids du bambin. "Il y a plusieurs maladies qui peuvent conduire à des prises de poids rapides, mais c'est étrange", ajoute le spécialiste. Juanita est le troisième bébé avec une telle surcharge pondérale vu par l'équipe de l'association colombienne "Gorditos de Corazon-Chubby Hearts" en un an.

## UNE ASCENSION QUI FAIT FROID DANS LE DOS

**DEUX ALPINISTES** américains ont réussi l'exploit de conquérir pour la première fois en escalade libre le fameux sommet El Capitan, un mur de près de mille mètres dans le très touristique parc de Yosemite en Californie. Tommy Caldwell et Kevin Jorgeson ont démarré leur ascension du Dawn Hall fin décembre sans aucun autre outil que leurs pieds et leurs mains et des cordes pour les assurer. Deux photographes ont suivi leur progression s'appuyant uniquement sur les prises offertes par le rocher. Ils dormaient dans des tentes suspendues le long de la vertigineuse paroi granitique, trois fois plus haute que la tour Eiffel ou que le plus haut gratte-ciel du



monde, le Burj Khalifa à Dubaï. "Nous ne nous sommes pas donnés cette peine pour conquérir un sommet mais pour réaliser un rêve", a tweeté Kevin Jorgeson juste avant de toucher le sommet. La paire, Caldwell âgé de 36 ans et Jorgeson de 30 ans, a fini son ascension mercredi après-midi selon une retransmission en direct. Leurs compagnes les y attendaient avec du champagne, ont rapporté les médias locaux.

## Le saviez-vous

### LES FOURMIS SURVIVENT DANS UN MICRO-ONDES EN MARCHÉ !



Les faisceaux des micro-ondes sont des ondes stationnaires. Ces ondes restent toujours dans une position constante. Donc, dans un micro-ondes en marche, il y a des endroits où la densité d'énergie est très élevée, alors que dans d'autres endroits, elle est très faible.

Et, c'est pourquoi les micro-ondes sont équipés d'une plaque tournante afin de s'assurer que toutes les parties du repas sont chauffées.

Les fourmis étant relativement petites peuvent facilement se déplacer entre ces ondes et survivent ainsi. Essayez par vous-même, la fourmi sortira du micro-ondes indemne.

## 23.000 EUROS POUR DONNER UN PRÉNOM JAMAIS PORTÉ À VOTRE BÉBÉ

**23.336 EUROS**, voilà ce qu'il vous en coûtera si vous souhaitez donner un prénom unique à votre enfant.

Une société suisse baptisée Erfolgswelle propose depuis le début de l'année de créer un prénom unique pour votre bébé. Marc Hauser, un Bernois de 43 ans, a eu l'idée de cette drôle d'entreprise le jour où l'un de ses clients lui a demandé de l'aider à trouver un prénom pour son enfant à venir. Marc travaillait alors dans le "naming", le développement de noms de marques, de produits, d'entreprises, etc. Pourquoi ne pas étendre ses fonctions à l'humain? "A ce moment-là, nous n'étions pas prêts",



confie-t-il au journal Le Matin. Mais l'idée a fait son bout de chemin... Erfolgswelle propose un service unique. Treize spécialistes en naming fouillent partout pour s'assurer que tel ou tel prénom inventé n'a jamais été donné. Ils s'assurent aussi qu'il n'a pas de connotation négative dans les douze langues les plus répandues au monde. Ils vérifient que

le nom choisi est prononçable et son orthographe logique. Au bout de cinq semaines environ, ils peuvent vous donner la réponse et vous pouvez, en échange de 26.000 francs suisses, prénomner votre enfant avec votre création originale. "C'est le même tarif que pour la mise au point d'un nom de marque au niveau international", indique Marc Hauser.

## BlackBerry déploie son système en version 10.3.1 avec un flot de nouveautés

**Le constructeur canadien commence le déploiement d'une mise à jour pour son système d'exploitation mobile, qui apporte plusieurs nouveautés et quelques optimisations.**

Si le BlackBerry Classic est d'emblée livré avec BlackBerry 10.3.1, cette version du système sera prochainement disponible au téléchargement sur les autres modèles, notamment les BlackBerry Passport, Z30, Z3, Z10, Q10, Q5 ainsi que sur la gamme Porsche Design P9983 et P9982. Introduit en parallèle du BlackBerry Passport, l'application Blend est désormais ouverte à l'ensemble des terminaux. Elle permet de consulter ses notifications, ses emails, son calendrier ou encore ses fichiers et ses contacts, directement



depuis un PC ou un Mac. A noter la présence de l'Amazon App Shop, pour faciliter l'installation d'applications Android. Pour les smartphones à clavier, BlackBerry propose de configurer des raccourcis personnalisés via un appui prolongé sur l'une des lettres. Cette fonctionnalité, dis-

ponible au sein de BlackBerry OS, était particulièrement appréciée des aficionados du système.

Les ingénieurs ont également revu la gestion de la batterie avec l'introduction d'un mode d'économie d'énergie. Il sera possible de l'activer lorsque l'autonomie passe sous un certain seuil. Plusieurs éléments peuvent être désactivés ou non, comme la luminosité de l'écran, la fréquence du processeur, l'exécution d'applications en tâche de fond, les notifications...

Notons l'introduction d'actions instantanées au sein du hub de messagerie, mais aussi la possibilité de créer des profils de notification en choisissant la couleur de la LED, une option qui nécessitait jusqu'alors une application tierce de type headless comme Hub++. De son côté, l'appareil photo dispose de plusieurs nouvelles fonctions introduites au sein de BlackBerry 10.3 réservées au Passport comme les modes HDR ou TimeShift.

## Archos a passé une mauvaise année à cause des tablettes pour enfants

**LE FABRICANT** d'équipements informatiques en tous genres publie des résultats financiers en baisse. Archos s'est lancé dans une stratégie de diversification mais subit un revers sur certains segments, comme les tablettes pour enfants. La stratégie de la diversification trouve ses limites. Archos publie les premiers éléments de ses résultats financiers pour le compte de l'année 2014. Si l'ensemble des informations seront publiées à la fin mars, le groupe précise dès à présent que les douze derniers mois n'ont pas été les plus bénéfiques. Les résultats d'Archos se traduisent par un recul du chiffre



d'affaires de 8% par rapport à l'année 2013. Le groupe attribue ce mauvais chiffre au désengagement de Toy's R Us. La marque américaine a en

effet rompu son contrat lui permettant de proposer des tablettes pour enfants sous la marque Teabeo. Ce partenariat avait permis à Archos de géné-

rer 11,3 millions d'euros. Malgré ce revers, la baisse d'activité la plus importante se situe en Asie (-24% en volume), alors que l'Europe et l'Amérique du Nord ne baissent que de 3%. Malgré tout, Archos entend maintenir sa stratégie visant à proposer des produits dans de nombreux secteurs (objets connectés, tablettes, lecteurs mp3...). La société compte à présent sur les marchés émergents pour soutenir sa croissance mais également sur les partenariats (Education nationale, fédérations sportives...) pour générer des relais de croissance. Archos s'attend ainsi à un rebond dans la vente d'objets connectés pour 2015.

## LES MALWARES TOUCHENT AUTANT LES PC PORTABLES WINDOWS QUE LES TERMINAUX ANDROID

**SUR L'ANNÉE PASSÉE**, les experts en sécurité d'Alcatel Lucent estiment qu'au total 16 millions d'appareils mobiles ont été infectés d'un malware. La tendance est toujours à la hausse. Les analystes du cabinet Motive Security Labs chez Alcatel Lucent ont publié un nouveau rapport sur l'état de la sécurité concernant les appareils mobiles. Ils ont passé au crible 100 millions de terminaux, qu'il s'agisse de smartphones, tablettes ou PC portables. Sur cet échantillon de grande envergure, 0,68% des machines présentaient un malware. Par extrapolation, Alcatel Lucent estime alors qu'au total 16 millions d'appareils ont été infectés en 2014. Cela représente une hausse de 25% par rapport à l'année précédente, laquelle affichait elle-même une croissance de 20% par rapport à 2012. Sur la liste des 20 malwares mobiles les plus répandus, six d'entre eux sont des spywares spécialement conçus pour les smartphones. Ceux-ci analysent en permanence la position géographique du téléphone, les appels et messages entrants et sortants, les emails ainsi que l'historique de navigation. Il est intéressant de noter que la part d'infection des terminaux Android est désormais équivalente à celle des machines



équipées de Windows. En effet, moins de 1% des menaces identifiées ciblaient iOS, Windows Phone ou BlackBerry. D'ailleurs, entre juin 2012 et octobre 2014, le nombre de malwares visant l'OS de Google a enregistré une hausse de 161%. Pour Alcatel Lucent, plusieurs raisons expliquent ce phénomène. D'une part, en se rendant dans les paramètres du smartphone ou de la tablette, il est possible

d'autoriser l'installation d'applications depuis des répertoires autres que Google Play. Or la plupart ne disposent pas des mêmes outils de contrôle et de sécurité. En outre, il n'y aurait aucun contrôle sur le certificat numérique utilisé au sein des applications Android. Ces dernières ne peuvent donc pas mener à leurs développeurs et il est plus facile de modifier une application pour lui injecter code malveillant avant de la signer à nouveau.

## LA NSA ET SA CONSCIEUR BRITANNIQUE SURVEILLENT AUSSI LES CARTES SIM



Aucun vecteur informatique ne semble échapper aux radars de l'agence de sécurité américaine. Cette fois, la NSA (et la GCHQ) s'est offert un accès aux clients de 450 opérateurs, via les cartes SIM. Une nouvelle révélation sur la NSA démontre, si ce n'était pas déjà suffisant, l'étendue de la portée de l'agence de sécurité américaine. Selon le site The Intercept, l'organisation accompagnée par son homologue britannique, le GCHQ, ont toutes deux pénétré dans les réseaux informatiques du premier fabricant de cartes SIM dans le monde, le franco-néerlandais Gemalto, qui produit plus de deux milliards de cartes par an. A ce stade, la société ciblée ne peut pas « confirmer ces informations » et souligne qu'elle n'avait « aucune connaissance préalable que ces agences gouvernementales conduisaient cette opération », rejetant donc une quelconque complicité. Gemalto indique prendre cet article « très au sérieux » et met en œuvre « tous les moyens nécessaires pour investiguer et comprendre l'étendue de ces techniques sophistiquées ». Selon The Intercept, qui se base sur des documents fournis par le lanceur d'alertes Edward Snowden, la NSA et la GCHQ ont mis la main sur des clés de chiffrement après avoir installé un malware sur des ordinateurs de Gemalto. Pour cela, l'agence américaine aurait fait appel à son programme de surveillance XKeyscore, qui lui donne accès aux e-mails, conversations Facebook et historiques Internet, lui aussi mis au jour, en août 2013. Ces clés, utilisées pour protéger la confidentialité des communications téléphoniques, permettent aux deux organisations d'intercepter les échanges vocaux, les SMS et les données Internet des clients mobiles.

### Les clients de 450 opérateurs écoutés

En visant Gemalto, les deux conscieurs ont pu toucher les clients de 450 opérateurs de téléphonie mobile dans 85 pays. « En possédant ces clés de chiffrement, les agences de renseignement peuvent surveiller les communications mobiles sans demander l'autorisation des opérateurs télécoms ni des gouvernements étrangers », écrit l'auteur de ces révélations. Il ajoute que « c'est aussi un moyen de se passer de mandat, tout en ne laissant aucune trace sur le réseau qui révélerait que des personnes ont été mises sur écoute ». La révélation de ce nouvel avatar de la surveillance américaine intervient alors que que le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, est en déplacement aux États-Unis, où il tente de mobiliser les grands acteurs comme Google et Facebook dans la lutte anti-terroriste sur Internet. S'il leur est demandé une collaboration plus étroite avec le gouvernement sur les enquêtes en cours, et une meilleure réactivité sur la suppression du contenu appelant au terrorisme, rien ne semble empêcher le travail en tâche de fond de la tentaculaire NSA.





## QU'EST CE QUE LE TABAGISME ULTRA-PASSIF ?



Le tabagisme ultra-passif est un concept nouveau. Nouveau mais important, car il est élevé au rang de « danger méconnu » par le Pr Bertrand Dautzenberg (Pitié-Salpêtrière - Paris), qui préside l'Office français de Prévention du Tabagisme. Est ultra-passif le tabagisme qui repose sur l'inhalation des résidus de fumée incrustés ici et là dans la maison, résidus nuisibles pour la santé. Au même titre en fait, que le tabagisme passif.

Dans une maison par exemple, un nuage de fumée produit par la combustion de tabac ne disparaît jamais totalement. Il en reste toujours des résidus qui prennent la forme de particules très fines. Lesquelles se nichent dans les fibres de moquettes, les rideaux, les meubles...

« A la moindre vibration, ces dépôts se remettent en suspension dans l'air et créent ainsi, un tabagisme ultra-passif », explique le Pr Dautzenberg.

C'est pourquoi les jeunes enfants qui jouent sur le sol y sont particulièrement exposés. Une (nouvelle) bonne raison donc, pour ne jamais fumer à la maison ni dans la voiture !

# Hubble révèle une spectaculaire croix d'Einstein montrant une supernova

*En voulant débusquer l'effet de lentille gravitationnelle sur les images des supernovae, un groupe d'astronomes a fait une découverte au-delà de ses espérances : une croix d'Einstein formé par quatre images de l'une d'elles. C'est la première du genre et elle a été mise en évidence grâce à Hubble.*

Cette année marque le centenaire de la théorie de la relativité générale d'Einstein. Cette théorie de la gravitation a prédit que des distributions de masses pouvaient agir sur des rayons lumineux à la façon d'une loupe. Le premier physicien à s'en rendre compte fut probablement le russe Danilovich Khvolson, qui fit part de sa découverte dans un article datant de 1924. Personne ne le remarqua et ce n'est qu'en 1936 qu'Albert Einstein publia un article sur le même sujet, stimulé par la lettre d'un particulier, Rudi Mandl. Einstein doutait que le phénomène soit observable et il avait de bonnes raisons car l'effet de lentille gravitationnelle qu'il considérait était associé à une étoile.

En 1937, Fritz Zwicky se rend alors compte que l'effet était bien plus important si l'on considérait des corps plus massifs, à savoir des galaxies et surtout des amas de galaxies dont lui-même avait montré en 1933 qu'ils devaient contenir de la matière noire. Ce n'est toutefois qu'en 1979 que les prédictions d'Einstein et Zwicky se sont révélées pertinentes pour décrire l'univers avec l'observation du désormais célèbre quasar Jumeau, situé dans la constellation de la Grande Ourse à une distance de 8,7 milliards années-lumière. Son image en double exemplaire était causée par une galaxie située à 3,7 milliards années-lumière de la Voie lactée. Par la suite, plus d'une centaine de quasars subissant un effet de lentille gravitationnelle causé par une galaxie ou un amas de galaxies ont ensuite été découverts.

### La première croix d'Einstein avec une supernova

Une équipe internationale d'astronomes vient de montrer à nouveau que l'héritage



d'Einstein et Zwicky est bien vivant, comme le prouve une publication dans Science accessible librement sur arXiv. Les chercheurs, dont certains sont membres de la collaboration Grism Lens Amplified Survey from Space (Glass), n'en ont pas cru leurs yeux lorsqu'ils se sont trouvés confrontés dans le cadre d'un travail de routine à des images fournies par Hubble. L'astronome Patrick Kelly, de l'université de Berkeley (Californie), était occupé à dépouiller des observations concernant l'amas de galaxies MACS J1149.6+2223 situé à environ 5 milliards d'années-lumière de la Voie lactée lorsqu'il a eu la surprise d'y découvrir un nouvel avatar d'une croix d'Einstein. Le premier du genre à avoir pris cette dénomination était une forme particulière d'un mirage gravitationnel, correspondant à la démultiplication par quatre de l'image d'un quasar, G2237 + 0305. Il s'agit

pendant ici de quatre images d'une supernova.

Les analyses spectrales de cette croix d'Einstein réalisées au sol à l'aide des instruments du W.M. Keck Observatory au sommet du Mauna Kea, à Hawaï, ont permis de déterminer la distance de la supernova, à savoir 9,3 milliards d'années-lumière. C'est la première fois que l'on découvre un effet de lentille gravitationnelle associé à une supernova, bien que ce phénomène ait été envisagé depuis des décennies.

Les membres de la collaboration Glass étaient partis à sa recherche depuis 2013 mais ils n'imaginaient pas tomber sur une croix d'Einstein avec une supernova, la première du genre là aussi. Observée le 11 novembre 2014 pour la première fois, la luminosité de l'explosion a été multipliée par 20 grâce à l'effet de lentille gravitationnelle.

## Diabète : une insuline intelligente qui ajuste la glycémie en temps réel

**POUR ÉVITER** les problèmes de mauvais dosages d'insuline, des scientifiques ont créé une insuline « intelligente », Ins-PBA-F, qui s'active d'elle-même lorsque la glycémie augmente chez les diabétiques. Cette insuline modifiée porte un acide phénylboronique sur lequel le sucre se fixe pour stimuler l'action de l'hormone. Le diabète de type 1 se développe lorsque les cellules bêta du pancréas qui produisent de l'insuline sont détruites. Les diabétiques doivent donc s'injecter quotidiennement de l'insuline pour survivre. Malgré les avancées de l'insulinothérapie, avec les pompes à insuline ou le développement de différents types d'insuline, les patients souffrant de diabète doivent ajuster la quantité d'insuline nécessaire chaque jour.

Or ces besoins varient en fonction de nombreux facteurs, comme l'alimentation et l'activité physique. Une mauvaise évaluation de la dose à injecter peut conduire à des états d'hyperglycémie, avec un risque de complications à long terme (cécité, problèmes cardiaques...) ou d'hypoglycémie, pouvant entraîner un coma



voire un décès.

Pour répondre à ce problème de dosages inadaptés, il serait intéressant de disposer d'une insuline activée par la glycémie, sans intervention volontaire du patient. De telles insulines « intelligentes » sont en cours de développement. Certaines utilisent une sorte de barrière protéique, comme un gel, qui inhibe l'insuline quand

le taux de sucre est bas, mais avec un risque que ces molécules biologiques provoquent une réponse immunitaire.

L'insuline développée ici, baptisée Ins-PBA-F, est chimiquement modifiée. Elle porte un domaine aliphatique qui facilite les interactions hydrophobes et la sensibilité au glucose grâce à un groupement d'acide phénylboronique (PBA) à une extrémité. Dans des conditions normales, cette insuline modifiée se lie à des protéines en circulation dans le sang, ce qui bloque son activité. Mais quand les niveaux de sucre s'élèvent, le glucose se lie au PBA, ce qui libère l'hormone et déclenche l'action de l'insuline. L'insuline modifiée devient active quand la glycémie augmente.

Dans une étude parue dans les Pnas, les chercheurs ont testé leur dérivé d'insuline in vivo, dans un modèle de souris diabétique, après un repas. Ils ont ainsi montré qu'une injection reste active pendant 14 heures : durant cette période, l'insuline modifiée peut réduire de manière automatique et répétée le taux de glucose sanguin trop élevé qui est l'une des causes du dia-

bète. L'administration du dérivé d'insuline restaure des niveaux de glucose après un repas plus rapidement qu'une insuline standard. Il serait même plus efficace pour réduire la glycémie que l'insuline détériorée, commercialisée sous le nom de LEVEMIR.

« C'est une avancée importante dans l'insulinothérapie », a déclaré Danny Chou, de l'université d'Utah, un des auteurs de l'article, car à l'heure actuelle « il n'y a aucune insuline modifiée répondant au glucose qui soit cliniquement approuvée », explique Matthew Weber, un autre auteur de ces travaux. Ce dérivé d'insuline pourrait donc entrer en essais cliniques chez l'Homme d'ici 2 à 5 ans.

Pour Danny Chou, c'est une première dans le domaine des insulines dites « intelligentes » : « Ins-PBA-F colle à la vraie définition d'une insuline intelligente où l'insuline elle-même répond au glucose. C'est la première de cette classe ». D'après lui, comme cette hormone dérive d'une hormone naturelle, elle devrait pouvoir être utilisée sans danger, comme le sont d'autres dérivés d'insuline.

# Des coraux hébergent une algue pour résister aux fortes chaleurs

*Symbiodinium thermophilum, une espèce d'algues marines récemment découverte, permet aux coraux du golfe Persique de survivre dans des eaux parmi les plus chaudes de la Planète. Une capacité qui redonne espoir quant à l'avenir des récifs coralliens de cette partie du monde.*



Elle s'appelle *Symbiodinium thermophilum*. Son nom vient de sa capacité à résister à de hautes températures. Cette nouvelle espèce d'algues marines découverte dans le golfe Persique est en effet capable de supporter 36 °C et plus. Une aptitude physique qui permet aux coraux au sein desquels elle vit de supporter la chaleur de leur environnement, rapporte une étude publiée dans *Scientific Reports*.

Les récifs coralliens en eaux peu profondes sont connus pour dépendre de la symbiose obligatoire entre un hôte corallien, un cnidaire, et une algue du genre *Symbiodinium* (les zooxanthelles). Cette association naturelle est très sensible aux perturbations thermiques : seulement 1 °C au-dessus des moyennes estivales maximales suffit à rompre cette symbiose et à conduire à la mort de certains coraux, un phénomène appelé « blanchissement

corallien ». Or, les coraux abritant *Symbiodinium thermophilum* résisteraient mieux au réchauffement océanique. « Nous avons suivi [ce] partenariat symbiotique sur plusieurs saisons pour s'assurer que cette association était stable à travers une gamme de conditions thermiques », précise John Burt, chercheur à l'université de New York Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis, et co-auteur de l'article. Les scientifiques confir-

ment à l'issue de leurs travaux que ce nouveau type d'algue est le symbiote qui prévaut toute l'année parmi d'autres espèces dominantes du golfe Persique.

## Hausse de température, pollution, surpêche : des facteurs de stress

À cause des activités humaines et des changements climatiques, les récifs coralliens subissent un déclin rapide à l'échelle mondiale. Environ la moitié de ces structures coralliennes étaient en effet considérées en mauvaise santé à la fin du XXe siècle. « Comprendre comment les coraux survivent dans les températures extrêmes du golfe nous donnera des indications importantes sur la capacité des récifs coralliens à gérer le stress thermique », se réjouit Jörg Wiedenmann, océanographe à l'université de Southampton, au Royaume-Uni, et autre co-auteur de la publication. Pour ces chercheurs, constater que les coraux ont davantage de façons de s'adapter au réchauffement océanique donne de l'espoir quant à leur futur.

Cependant, ils rappellent que ces êtres vivants sont soumis à bien d'autres stress environnementaux tels que la pollution, la surpêche ou encore l'aménagement du littoral et que ce n'est qu'en réduisant ces différents types de perturbations que les coraux seront en mesure de bénéficier de leur capacité d'adaptation aux changements climatiques.

## Solar Impulse : le tour du monde en avion solaire va commencer !

**APRÈS** un nouveau report, le départ de l'avion solaire S12 pour son tour du monde pourrait avoir lieu lundi 10 mars, d'Abou Dhabi, aux Émirats arabes unis. Le frêle aéronef, très lent, ne peut naviguer qu'avec des vents faibles et un ciel suffisamment dégagé. L'étape de 400 km aboutira à Mascate, dans le sultanat d'Oman.

Après plusieurs vols d'essai réussis du S12, alias HB-SIB, l'équipe de Solar Impulse se dit prête pour le tour du monde en douze étapes. Le départ se déroulera à Abou Dhabi, aux Émirats arabes unis, où l'avion était arrivé... par avion. Le premier vol du S12 a eu lieu le 2 juin 2014. L'avion a peu volé depuis. Il reprend des technologies similaires à celles du S11 (immatriculé HB-SIA) qui, lui, avait effectué de grandes navigations à travers l'Europe, jusqu'au Maroc et aux États-Unis.

L'avion du tour du monde est plus grand que le précédent (72 mètres d'envergure, contre 63,40 mètres pour l'ancien) et plus lourd (2,3 tonnes, contre 1,6). Il comporte davantage de cellules photovoltaïques (17.248, contre 11.628) qui alimentent quatre moteurs un peu plus puissants (17,5 ch chacun, au lieu de 10). La vitesse de croisière n'est pas plus élevée et l'équipe table sur une fourchette de 50 à 100 km/h (par rapport à l'air). Avec une inclinaison



des ailes maximale de 5° et une maniabilité très faible, le pilotage de l'engin est délicat et il est assisté par des automatismes. Pour trouver de l'air calme, l'avion devra souvent monter jusqu'à 8.000 mètres.

Seul à bord, le pilote devra assurer de longs vols, la plus grande étape étant Nanjing-Hawaï (8.500 km). Les plus longs dureront près de cinq jours. Bertrand Pic-

card et André Borschberg, qui se relaieront durant les cinq mois de ce voyage, se sont entraînés dans un simulateur de vol et utiliseront notamment l'hypnose, une spécialité du premier, psychiatre de métier.

La première étape, longue de 400 km, conduira l'avion et son pilote à Mascate, dans le sultanat d'Oman, au bord du golfe du même nom qui s'ouvre à cet endroit sur

la mer d'Arabie. La suivante sera surtout un survol maritime, jusqu'à Ahmedabad, dans l'État du Gujarat, à l'ouest de l'Inde. C'est André Borschberg qui pilotera ce premier vol, ainsi que le dernier pour le retour à Abou Dhabi (voir cette vidéo de Solar Impulse). Pilote et ingénieur aéronautique, André Borschberg a participé intimement à la conception des deux appareils, le HB-SIA et le HB-SIB.

### Les étapes prévues pour le tour du monde

- Abou Dhabi, Émirats arabes unis ;
- Mascate, Sultanat d'Oman ;
- Ahmedabad, Inde ;
- Varanasi (Bénarès), Inde ;
- Mandalay, Myanmar Chongqing, Chine ;
- Chongqing, Chine ;
- Nanjing, Chine ;
- Hawaï, États-Unis ;
- Phoenix, États-Unis ;
- Une ville du Midwest (États-Unis), à choisir en fonction des conditions météorologiques ;
- New York, États-Unis ;
- Une ville en Europe du sud ou en Afrique du nord ;
- Abou Dhabi, Émirats arabes unis.



# Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

## Offre d'emploi

Société internationale. Recherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maîtrise de l'outil informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV à l'adresse mail suivante: a.achss@yahoo.fr ou b.malkssa@yahoo.fr

## EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél.: (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique, cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél.: (0561) 92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bto, en suivi de chantier. Tél.: (0773) 51.40.25 Email: aminsamir82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél.: (0782) 54.09.72 / (0588) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique», exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'ingénieur, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél.: (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Recherche travail dans le domaine ou autre. Tél.: (0664) 52.12.40.

JF: 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél.: (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, SPSS et XL stat, dégage vis-à-vis du service nationale. Tél.: (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégorie léger, expérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs. Tél.: (0590) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine. Tél.: (0550) 71.01.18

Ménuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél.: (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencié en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPAC, centre Pierre Marie Curie. Élément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Tél.: (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél.: (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger Tél.: (0560) 30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant. Tél.: (0785) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Recherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél.: (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation. Contacter: (0560) 72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalent. Tél.: (0541) 89.99.37

JF ing d'état en Informatique avec expériences cherche emploi dans le domaine ou autre. Tél.: 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite. Tél.: (0790) 62.40.19

\*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

## Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

## Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

## Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport. Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Contact: 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au (0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.  
CCP 173 123 80 clé 88

## SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf.: Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.  
Tél.: 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

## نداء الى ذوي القلوب الرحيمة

يناشد أب لابنتين ذوي القلوب الرحيمة  
لعلاج ابنته البالغة 7 أشهر التي تعاني في  
إعاقه من رجليها، الأمر الذي يعجزها  
عن المشي و سبب لها عدة مشاكل  
صحية، الأب لم يعد يستطيع التكفل  
بالعلاج و يناشد المحسنين لمساعدته في  
علاج ابنته لتمكن مرة أخرى من المشي.

و أجر الجميع على الله و الحسنة بعشرة  
أمثالها، الرجاء الإتصال بنا على

0557 17 70 68 / 0781 50 98 53

## Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, près de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél: (0773) 55.80.85

## ACHAT

Achat chaudières, meubles usés et matériels d'occasion.

Tél: 0770 34 29 73

## A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél: 0772 73 24 72

## VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél: (0778) 20.51.20

## VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansourea (W. Jijel)

Tél: (0560) 35.17.68

## VEND

Vent et Réparation + pièces de rechange Motos

Tél: (0554) 71.80.54

## VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel: 0550.70.58.78

## Vente

appartement F5 105 m2 à Blida, Bougara cité Dallas

Tel: 0770.38.63.39

## A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél: 0555 83 33 70

## Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

LE JEUNE  
INDEPENDANT

www.jeune-independent.net  
Fondé le 28 mars 1990  
Quotidien national d'informateur  
Maison de la Presse  
Tahar-Djaout  
1, rue Bachir-Attar,  
Place du 1-Mai  
16016 Alger.

Tél.: (021) 67.07.48 / 49  
(021) 67.15.45  
(021) 67.31.83  
(070) 25.19.19  
Fax: (021) 67.07.46

Publicité  
Régie pub JI  
Tél.: (021) 66.26.13  
Fax: (021) 66.06.10  
pub@jeune-independent.net

www.jeune-independent.net  
Fondé le 28 mars 1990

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse

Tahar-Djaout

1, rue Bachir-Attar,

Place du 1-Mai

16016 Alger

Tél.: (021) 67.07.48/49

(021) 67.15.45

(021) 67.31.83

(070) 25.19.19

Fax: (021) 67.07.46

\*\*\*\*

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

\*\*\*\*

Gérant ALI MECHEHI

Directeur de la publication ANNE ALOUACHE

direction@jeune-independent.net

\*\*\*\*

Directeur de la Rédaction BOUDJEDRI TAHAR

(KAMEL MANSARI)

\*\*\*\*

IMPRESSION Centre: SIA

Ouest: SIO

Est: SIF

SIMPRAL

\*\*\*\*

FLASHAGE Centre, Est: LJI

\*\*\*\*

DIFFUSION Centre: CIDP.

Ouest: SEDOR.

Est: Eurl KDP

\*\*\*\*

PUBLICITÉ Régie pub JI

Tél.: (021)

66.26.13

Fax: (021)

66.06.10

pub@jeune-independent.net

\*\*\*\*

CONTACTEZ AUSSI

ANEP

1, rue Pasteur,

Alger

Tél.: 021 73 76 78

021 73 71 28

021 73 30 43

Fax: 021 73 95 59

\*\*\*\*

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba

3, rue Ibn

Khalidoun, Annaba

Mob.: (0662) 18.41.81

Fax: (038) 80.20.36

• Tizi Ouzou

6, rue Capitaine

Si Abdallah

15 000

Tél.: (026) 22.95.62

Fax: (026) 22.95.62

• Constantine

Maison de la

persse Ahmed

Taâkouch,

Constantine

Tél-Fax: (031) 66.32.64

• Bejaïa

Bejaïa: Centre

Commercial

SABRACHOU,

Quartier Sghir

Bureau N° 10

N° Tél: 034-12-66-21

Email: jlibejaia@yahoo.fr

• Tipasa

B.P. 66-A

42 000 Tipasa

Tél.: (024) 43.60.26

\*\*\*\*

© 1990-2015

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés.

Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.

Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



## LA VÉRITÉ SUR LES PÂTES

Les pâtes font grossir  
FAUX

Tous les spécialistes sont unanimes : les féculents comme les pâtes ne font pas grossir, sauf si vous en consommez des quantités excessives. En effet, les glucides complexes qu'ils contiennent sont lentement assimilés par l'organisme et retardent plus efficacement le retour de la faim. Il est alors plus facile d'éviter de « craquer » entre les repas. Peu grasses lorsqu'elles sont nature (moins de 2 g de graisses pour 100 g de pâtes cuites), le vrai problème des pâtes est plutôt la façon dont nous les préparons ou nous les accompagnons de sauces ou de fromage râpé...



## Il y a des vitamines et des minéraux dans les pâtes

## VRAI

Les pâtes, comme beaucoup d'autres féculents (riz, légumes secs...), constituent de bonnes sources de vitamines et de minéraux, mais surtout lorsqu'ils ne sont pas trop raffinés. En effet, contrairement aux pâtes classiques faites avec la farine blanche, les versions complètes sont élaborées avec de la farine complète composée avec le grain de blé entier, c'est-à-dire l'amande ainsi que le germe et les enveloppes comestibles. Leur atout : elles sont plus riches en nutriments que les pâtes classiques, en fibres, minéraux et vitamines B. On trouve ainsi des vitamines B1 et B3 pour bien utiliser les glucides, de la vitamine B9 essentielle aux globules rouges et pour le système nerveux du fœtus, mais aussi des minéraux comme le magnésium pour l'influx nerveux et la contraction des muscles, et du phosphore, important pour le squelette.

## Il faut toujours ajouter un peu d'huile dans l'eau des pâtes pour éviter qu'elles ne collent

## FAUX

Les pâtes alimentaires sont préparées avec une variété de blé dur qui possède une haute teneur en protéines (gluten), ce qui donne une pâte qui résiste mieux à la cuisson et qui reste ferme et peu collante. En revanche, on peut très bien ajouter un filet d'huile, notamment d'olive, une fois les pâtes égouttées pour le goût ou pour garder leur texture si on ne les assaisonne pas immédiatement.

## COMBIEN DE FOIS SE LAVER LES CHEVEUX ?

**SI VOS CHEVEUX SONT NORMAUX :** vous serez ravi(e)s d'apprendre que les cheveux normaux sont les moins contraignants à entretenir. Selon Vanessa Giani, ce type de cheveux ne présente aucun problème particulier ; deux shampooings par semaine suffisent largement. De temps en temps, faites suivre le shampooing d'un soin hydratant pour maintenir vos cheveux en parfaite santé.

**SI VOS CHEVEUX SONT SECS :** les cheveux secs manquent quant à eux d'hydratation. Vanessa Giani conseille de les laver une à deux fois par semaine avec un shampooing et un après-shampooing hydratants, à base d'acides gras essentiels. Complétez avec des soins sans rinçage type baume nourrissant ou huile pour cheveux. Après chaque shampooing, mais aussi au quotidien sur cheveux secs pour les nourrir et combler les brèches. Une fois par semaine, appliquez un masque réparateur.

**SI VOS CHEVEUX SONT CRÉPUS :** sachez que votre cuir chevelu produit moins de sébum qu'il n'en faut. Pour compenser ce manque, il faut laver sa crinière une à deux fois par semaine avec des soins spécifiques, spécialement conçus pour ce type de cheveux. L'application d'un après-shampooing et d'un masque nourrissant (à base par exemple d'huile d'avocat ou de noix de coco) est indispensable.

Très en vogue, la tendance du Co-wash séduit de plus en plus de chevelures crépues. Cette méthode consiste à remplacer le shampooing par un après-shampooing, plus riche en ingrédients nourrissants et moins agressif.



## SI VOS CHEVEUX SONT GRAS :

contrairement aux autres types de cheveux, qui ne nécessitent en moyenne qu'un à deux shampooings par semaine, les cheveux gras doivent être lavés plus régulièrement. Les glandes sébacées de ce cuir chevelu produisent trop de sébum. Pour éviter qu'ils ne brillent à la fin de la journée, Vanessa Giani recommande donc de les laver tous les jours. A privilégier : les shampooings à base de plantes aux vertus assainissantes ou de zinc pyrithione, un agent antifongique et antibactérien.

Si vos cheveux ne sont pas gras de nature mais luisent de temps en temps (après une séance de sport, sous l'effet de la chaleur, etc.), vous pouvez les laver plus de deux fois par semaine. Privilégiez un shampooing doux, au pH neutre qui rééquilibre la flore capillaire ou optez de temps en temps pour une méthode alternative...

## COMMENT RATTRAPER UN REPAS TROP SALÉ ?



La réussite d'un plat passe en partie par un bon assaisonnement. Et lorsqu'on vient de terminer une bonne recette et que l'on s'aperçoit que cette dernière est trop salée, c'est la catastrophe!!! Mais ne vous affolez pas, il y a des astuces pour rattraper votre repas...

- Il suffit d'ajouter une ou plusieurs pommes de terre crues (selon l'importance de la catastrophe) dans votre plat. Elles absorberont, comme par magie, une grande partie du sel et rendront votre plat à nouveau comestible...

- Vous avez aussi l'option du morceau de sucre à mettre dans une cuillère. Vous la laissez tremper quelques instants dans le plat en veillant à ce que le sucre ne fonde pas et ne tombe pas dans la sauce...

- Si on peut rajouter de l'eau, il ne faut pas hésiter, dans le cas contraire mélanger un jus de citron qui devrait tout arranger.

## ASTUCE POUR FAIRE BRILLER VOTRE CARRELAGE!

Comment éviter les traces sur le carrelage ? Comment enlever le gras sur le carrelage ? Qu'il soit en grès cérame, en ardoise, en tomettes ou en céramique, si dès que quelque chose marche sur votre sol des traces de pas se forment

ou dès que vous passez la serpillière vous voyez des marques, ressemblant à des traînées grasses, essayez ceci...

## Le carrelage de douche

Quand le carrelage d'une douche est sale, il faut le laver pour récupérer les joints et sortir le tartre des surfaces. Pour cela, diluer du vinaigre



blanc dans de l'eau chaude. Mettre sur l'éponge et frotter. Rincer et passer encore de

l'eau avec un peu de javel puis bien rincer une seconde fois à l'eau claire et laisser sécher.

## Tajine au poulet et aux oeufs

## Ingrédients:

- 4 cuisses de poulet avec le haut ou un petit poulet coupé
- 8 oeufs
- 1 oignon émincé
- 1/2 botte de persil plat émincé
- 1/2 botte de coriandre émincée
- 2 gousses d'ail
- 1 c. à café de citron confit (ou plus selon le goût)
- 1 bâton de cannelle
- 1 c. à café de Rass El Hanout
- 1/2 à 1 c. à café de gingembre moulu
- 1/2 à 1 c. à café de curcuma moulu
- Un peu de safran si vous en aimez
- Poivre noir et sel
- 2 c. à soupe d'huile d'olive

## Les étapes:

Dans un tajine ou une sauteuse, faire chauffer l'huile et y faire suer l'oignon et l'ail.

Ajouter le poulet, le persil, la coriandre,



le citron confit ainsi que les épices, puis mélanger pour bien faire imprégner les saveurs.

Faire dorer à souhait puis arroser d'un grand verre d'eau de manière à couvrir à mi-hauteur le poulet.

Fermer et laisser cuire 30 min en surveillant la cuisson et le bouillon, n'hésitez pas à arroser de très peu d'eau au fur et à mesure.

Dans un grand bol, battre les oeufs en omelette, saler légèrement.

Verser sur le poulet en veillant à en disposer partout. Réduire le feu et laisser cuire 5 à 8 min.

Le tajine doit être doré et bien pris. Servir avec du pain.

## Knidlettes

## Ingrédients pour la pâte:

- 3 mesure de farine
- 1 mesure de beurre clarifié
- 1 pincée de sel
- eau de fleur d'oranger pour ramasser la pâte.

## Pour la Farce:

- 3 mesure d'amande (400g)
- 1 mesure de sucre glace
- 1/2 c à c de vanille
- 2 à s de fleur d'oranger
- 3 à 4 oeufs
- 2 c à s de beurre fondu

## Décoration:

- Miel-fleur d'oranger + Paillettes alimentaire + Amandes entières

## Préparation pour la pâte:

- Mettez la farine dans une jatte avec le sel, faites un puits et versez le beurre fondu et frottez entre les mains pour faire pénétrer le gras.
- Ajouter fleurs d'oranger et ramasser la pâte qui doit être un peu ferme.
- Couvrir et laisser reposer.



Mettez la poudre d'amande dans un saladier et mélangez avec les autres ingrédients pour avoir une pâte molle.

Floutez le plan de travail et aplatissez la pâte avec un rouleau à pâtisserie.

Coupez des formes rondes dentelées avec un emporte-pièce.

Dans des petits moules à tartelettes, glissez la pâte que vous avez coupé dans le moule et la remplir de farce.

Piquer chaque gâteau avec une amande entière, mettez les mouler remplis dans un plat. Enfourner à 180° pour 35 40 mn.

A la sortie tremper les gâteaux dans le miel chauffé et parfumé à la fleur d'oranger. en suite décorer avec les paillettes alimentaires. mettez les gâteaux dans des caissettes.









## JUDO / GRAND PRIX D'ISTANBUL : L'ALGÉRIE PRÉSENTE AVEC 13 ATHLÈTES

**TREIZE (13) JUDOKAS** dont cinq dames, composant la sélection algérienne «senior» de judo seront à pied d'oeuvre à Istanbul (Turquie) dès jeudi pour prendre part à un Grand Prix, du 26 au 28 mars courant, a annoncé mardi le sélectionneur national Hassan Azzoun. Il s'agit de Mohamed Rebahi et Houd Zordani chez les moins 66 kg, Oussama Djeddi chez les moins 73 kg, Abderrahmane Benamadi et Fékir Miouène chez les 90 kg, ainsi que Lyès Bouyacoub chez les moins 100 kg, au moment où Mohamed Amine Tayeb et Bilel Zouani représenteront l'Algérie dans la catégorie des plus de 100 kg. Chez les dames, Hassan Azzoun a retenu Ratiba Tariket chez les moins 57 kg, Imène Agouar et Souad Belakhel chez les moins 63 kg, ainsi que Kaouther Oualal chez les moins 78 kg et Sonia Asselah chez les plus de 78 kg. «Nous aurons un double objectif lors de ce Grand Prix d'Istanbul, puisqu'en plus de préparer les Championnats d'Afrique, prévus dans moins d'un mois, nous nous visons à récolter des points en vue d'une qualification aux prochains Jeux Olympiques», a déclaré Azzoun à l'APS, la veille du départ en Turquie. «Notre équipe s'est bien préparée pour ces rendez-vous, en effectuant un stage en République Tchèque (du 9 au 18 mars, ndlr), et elle a peaufiné ce travail à son retour à Alger, notamment, en réajustant le poids des athlètes pendant son dernier regroupement à Staouéli (du 21 au 24 mars, ndlr)».

## VOILE/CHAMPIONNAT NATIONAL :

Mehdi Zemmour (Radial) et Billel Nedjari (Standard) sacrés

**MEHDI ZEMMOUR** (Amal Al Marsa) et Billel Nedjari (Sahel Club de Tipasa) ont remporté le championnat d'Algérie de voile du printemps, respectivement dans les spécialités Laser Radial et Laser Standard, à l'issue des épreuves disputées à l'École de voile de Bordj El Bahri (Alger). Nedjari a été sacré à la faveur de sa victoire dans les quatre courses sur les huit programmées, suivi de Wassim Ziani (Sahel El Biar) et de Meziane Chekrite (Tigzirt). De son côté, Zemmour a gagné le titre après avoir remporté deux courses et en se classant 2e et 3e lors des autres épreuves. La médaille d'argent est revenue à Abdelkhalek Boussouar (Nadi Al Marsa), alors qu'Anis Kedmine du club de Tigzirt a eu le bronze.

## PLUS DE 300 ATHLÈTES AU CHAMPIONNAT NATIONAL UNIVERSITAIRE DE CROSS-COUNTRY À SOUK AHRAS

**CETTE** manifestation sportive de deux jours, dont le coup d'envoi officiel a été donné au lieu-dit Derdouria, dans la commune de Zaërouria, est organisée par la Fédération algérienne du sport universitaire (FASU), avec la collaboration de la direction des Œuvres universitaires (DOU) et la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya. Le programme de cette compétition ouverte par le wali de Souk Ahras, Saâd Agoudjil, en présence du vice-président de la Fédération africaine du sport universitaire, Saâdi Ghedir, prévoit des courses sur des distances de 10.000m pour les garçons et de 6.000 m pour les filles. Les lauréats seront honorés lors de la clôture de cette compétition qui sera marquée par l'organisation de diverses activités culturelles.

## COUPE ARABE DES CLUBS VAINQUEURS DE COUPES DE HANDBALL

# Le HBCEB reprend goût, le GSP trébuche face à Ahly du Caire

De notre envoyé spécial à Agadir (Maroc), Said Lacete

*La deuxième journée de la troisième édition de la Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupes qui se déroule à Agadir (Maroc) a été marquée par la surprenante victoire des filles du Ahly du Caire face au GS Pétroliers sur le score de 24 à 20.*

**C'**est le premier revers des Pétroliers au lendemain de leur victoire devant le HBC El-Biar. Une défaite du GS Pétroliers inattendue certes mais les coéquipières de Samia Sahabi ne doivent s'en prendre qu'à elles-mêmes au vu des multiples ratés mais aussi au vu de leur dispositif défensif qui a arrangé les Égyptiennes qui n'en demandaient pas tant. En effet, le GS Pétroliers a perdu son match en défense et on ne comprenait pourquoi le système 5:1 était appliqué alors que face à des joueuses cairotes au gabarit impressionnant, le GSP n'avait pas joué en 6:0. Cela aurait pu donner un peu de difficultés à l'attaque adverse bien emmenée par la longiligne Nour Yassine qui n'a trouvé aucune difficulté pour passer le dernier rempart des Algériennes. En attaque, les Pétroliers n'ont pas gardé le ballon comme on dit dans le jargon du handball, se contentant des tirs de Hemissi ou les passes rusées de Nassima Dob avec l'aide de Lamia Izem. Sur le plan offensif, on a remarqué qu'à chaque fois on optait pour une tactique de jeu, le GSP réussissait à marquer mais cela ne s'est dessiné que rarement durant cette rencontre. La première



mi-temps a vu une adversité très rapprochée et aucune des deux équipes n'a réussi à prendre le large de trois buts d'écart. Tantôt c'est le Ahly qui menait d'un but, tantôt c'est le GSP qui avait cette avance. Avec une paire d'arbitres marocains qui usait intempestivement du sifflet, le jeu se durcit mais ce sont les Algériennes qui regagnent les vestiaires avec une avance d'un tout petit but grâce à un tir meurtrier de Hemissi (12-11). En seconde période, c'est une autre équipe du Ahly qui revient décidée pour renverser la vapeur. Les Égyptiennes mènent 13-12 puis 15-14 mais Hemissi et Izem sont là pour niveler le score avant qu'un passage à vide incroyable s'installe dans le camp des Pétroliers qui sera profitable aux Cairotes pour faire la différence. De son côté, la for-

mation El-Biaroise du HBCEB renoue avec la victoire et n'a pas trouvé de difficultés pour battre le sept marocain du Raja d'Agadir sur le score de 27 à 11. Malgré une première mi-temps très difficile pour les camarades de Souhila Benaïcha (11-7), le HBCEB allait dérouler en seconde période pour se balader et creuser l'écart au fil que les minutes s'égrènaient. Karim Achour, le coach el-biarois a fait tourner l'effectif afin de permettre à ses cadres de se reposer sur le banc en attendant le troisième et dernier match de la phase aller contre Ahly du Caire. Donc, en seconde période, El-Biar a appuyé sur le champion pour essayer d'avoir le plus grand écart de buts mais les coéquipières de Feraouf vont se contenter d'une victoire sur le score de 27 à 11.

S. L.

## UN STAGE DE FORMATION D'ENCADREURS DE 1<sup>ER</sup> DEGRÉ DE NATATION POUR EL-BAYADH PRÉVU EN 2015

# Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi à El-Bayadh,

**LE MINISTRE** des Sports, Mohamed Tahmi, a indiqué, mardi à El-Bayadh, qu'un stage de formation d'encadreur de premier degré en natation sera organisé, en faveur de cette wilaya, dans le courant de 2015, afin de combler le déficit en encadrement accusé dans cette discipline. «Ce futur stage devra profiter à quelque 60 jeunes, des deux sexes, appelés, au terme de leur formation, à encadrer et accompagner les équipes et écoles de natation locales, et, ainsi, combler le déficit en encadrement accusé dans cette discipline sportive dans cette wilaya», a indiqué le ministre, au deuxième jour de sa visite de travail dans la région. M. Tahmi a expliqué que cette opération fait partie de la stratégie du ministère des Sports portant organisation, à échelle nationale, de sessions de formation d'un quinzaine de jours chacune, dont la première a été lancée avec succès à Bouira, pour l'encadrement des différentes disciplines sportives et accompagner les efforts de l'Etat en ce sens.»

Le secteur a besoin de davantage d'encadreur pour structurer les nombreuses installations dont s'est renforcé le secteur», a souligné le ministre, ajoutant qu'il a été décidé «d'accorder une priorité aux promus de 25 établissements universités à travers le pays, formant des licenciés en éducation physique et sportive, afin de

rejoindre l'institut national du secteur». Les candidats éligibles pourront suivre ainsi une formation de Licence plus deux ans, sanctionnée d'un diplôme de conseiller sportif principal, pour remplacer les anciennes formules de BAC+5 et de Licence plus une année de formation d'éducateur spécialisé au niveau des autres instituts sportifs», a précisé le ministre pour expliquer les conditions requises pour un meilleur encadrement des structures de sport. M. Tahmi a, lors de cette tournée, procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation, au niveau de la nouvelle ville d'El-Bayadh, d'une salle sportive spécialisée, pour un coût de 45 millions DA, avec un délai de livraison fixé à 7 mois.

Dans la commune de Bougtob (100 km au Nord du chef lieu de wilaya), le ministre a inspecté le chantier d'un complexe semi-olympique, dont les travaux sont très avancés, sachant que certaines de ses structures ont été achevées, à l'instar de la pose d'une pelouse synthétique, de la réalisation des gradins et de la piste d'athlétisme. Le projet de réalisation d'une salle omnisports d'une capacité de 500 places, livrable en mai prochain, a fait également objet de la visite du ministre qui s'est, à cette occasion, félicité du rythme global de réalisation des projets sectoriels lancés dans leur totalité et inscrits au titre du pro-



gramme quinquennal de développement (2010-2014), en faveur de la wilaya. Une enveloppe de 3 milliards DA a été accordée au secteur des sports de la wilaya pour la réalisation d'une centaine d'opérations de développement, dont 67 projets ont été finalisés et 27 autres en voie de l'être, susceptibles, selon le ministre, de répondre aux aspirations des communes et daïras de la wilaya d'El-Bayadh, conformément à la stratégie du ministère portant promotion de la pratique sportive à travers le territoire national. Le ministre des sports a, au terme de sa visite de travail, annoncé deux nouveaux projets, un stade de 4.500 places à El-Bayadh et un complexe de proximité dans la commune d'El-Benoud, retenus en faveur de la wilaya au titre du programme sectoriel de développement de 2015, en plus du nouveau programme quinquennal de développement.

AUJOURD'HUI À 17H00 À DOHA  
MATCH AMICAL QATAR-ALGÉRIE :

## Une aubaine pour les nouveaux capés



**La sélection nationale algérienne reprend du service cet après-midi à Doha face à la sélection nationale du Qatar pour un premier match amical synonyme d'un très bon test d'évaluation pour le coach national et ses nouveaux capés.**

Une rencontre qui devrait permettre au coach national de recueillir le tir et remettre les choses à leur place après une coupe d'Afrique des nations ratées qui les a vu quitter la scène prématurément alors qu'ils étaient donnés favoris pour le sacre. Une nouvelle ère commence donc pour les Verts et elle passe par une obligation de bien faire d'abord face à cette équipe du Qatar qui monte en puissance sous la houlette d'un ex-international algérien Djamel Belmadi, avide de montrer ce dont il est capable en tant que sélectionneur national. Cette rencontre amical se veut être aussi un rendez-vous préparatif pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de 2017, ainsi que celles du Mondial-2018. Comme a tenu à le dire le sélectionneur national lors de sa conférence de presse tenu avant le départ pour Doha, cette tournée du Qatar sera une occasion pour redistribuer les cartes, mais aussi peaufiner les automatismes, non sans mettre l'accent sur les progrès enregistrés dans ce registre et qu'il va falloir améliorer encore plus. Beaucoup reste à faire faut-il l'avouer surtout sur le plan mental. Le sélectionneur national, le Français Christian Gourcuff, et dans l'optique de donner une autre dimension à son groupe, a enfin injecté un sang neuf à son effectif, en faisant appel pour la circonstance à sept nouveaux joueurs, dont cinq du cru et deux évoluant à l'étranger. Pour cette première des deux rencontres prévues à Doha (la seconde aura lieu face à Oman lundi prochain), les joueurs de l'équipe nationale sont appelés à se surpasser et prendre très au sérieux ce tournoi, en dépit du caractère amical du rendez-vous. « Nous allons aborder les deux matchs avec le sérieux voulu. Nous

allons les jouer comme s'il s'agissait de deux rencontres officielles », a assuré le meneur de jeu du FC Porto (Portugal), Yacine Brahimi. Ce sera aussi une aubaine pour les joueurs locaux appelés pour la première fois et censés saisir leur chance, à l'instar du gardien de but Malik Asselah (CR Belouizdad), les défenseurs Djamel Benlamri (JS Kabylie) et Farouk Chafai (USM Alger), ainsi que l'attaquant Brahim Chenihi (MC El Eulma). Les 22 joueurs de l'équipe nationale présents à Doha se sont entraînés avant-hier à 18h heures locales sur le terrain d'entraînement d'Al Sailya et hier sur la pelouse du stade de Lekhwiya à 19h00. C'est à une dizaine de kilomètres de l'hôtel des joueurs, en périphérie de la ville que se trouve le centre d'entraînement d'Al Sailya SC. Les joueurs de ce club, dont Isam Djemaï ont terminé leur entraînement quelques minutes avant de laisser place aux Verts. Si tout le monde a pris part aux échauffements, certains joueurs comme Mesbah ou Feghouli souffrent encore de quelques petites blessures qui pourraient remettre en cause leur participation au match de jeudi face au Qatar. En revanche, le défenseur central Carl Medjani qui souffrait d'un petit bobo est rétabli et il est annoncé comme apte à tenir sa place dans la défense des Verts où l'ombre du légendaire capitaine Madjid Bougherra qui a décidé de mettre un terme à sa carrière internationale avec les Verts après la CAN 2015, planera. Ainsi, concernant la composante qui pourrait être alignée d'entrée face au Qatar on retrouvera à la place de Mbolhi dispensé de ce tournoi, le gardien de la JSK, Azzedine Doukha, juste derrière le quatuor de la défense qui serait composé de Medjani et Halliche dans l'axe et Mandi, à droite, et Ghoulam, à gauche, sur les flancs. Là, il faut préciser qu'en cas de défection de Halliche, Mandi passerait dans l'axe et Zeffane prendrait sa place sur le côté droit, à moins que Gourcuff n'intègre d'entrée Benlamri en l'associant à Medjani. Dans la zone de récupération, le choix est inéluctable avec la paire Taider - Bentaleb, qui affiche une forme resplendissante, notamment pour le joueur de Tottenham

qui a été désigné dans le meilleur Onze de la dernière journée en Premier League. En attaque, on devrait retrouver les cadors de la sélection que sont Feghouli, sur le couloir droit, Mahrez, à gauche, Brahimi dans l'axe juste derrière Islam Slimani qui sera à la pointe. En somme, Gourcuff, adepte du 4-4-2, reconduira probablement son 4-2-3-1 et son équipe de la dernière CAN 2015 en Guinée équatoriale, auxquels il apportera quelques nuances.

S. S.

### PAROLE D'UN NOUVEAU CAPÉ

**Rachid Ghezzal : « Fier et très content d'honorer les couleurs de mon pays »**

**LE NÉO CAPÉ** des Verts, Rachid Ghezzal, était tout heureux d'honorer sa première sélection. Le Lyonnais n'a pas caché sa fierté de répondre à l'appel de l'Algérie. « Je suis très content d'être là, et très fier de cette convocation en équipe nationale. Je suis prêt à commencer ce rassemblement avec la sélection et montrer ce que je peux apporter à mon pays. La chance s'est présentée pour moi, je dois la saisir et prouver que je mérite bien d'être dans ce groupe. Je sais qu'il s'agit là de deux matchs amicaux seulement, mais j'ai très hâte d'être dans cette famille de l'EN surtout que j'ai entendu beaucoup de bonnes choses sur cette équipe nationale », a déclaré l'attaquant de l'OL à son arrivée à Doha. « Dans un premier temps, je vais me contenter de travailler. C'est ma première convocation et je vais faire de mon mieux pour être à la hauteur des attentes. Par la suite, j'essayerai bien entendu de m'imposer et gagner la confiance de l'entraîneur. Mais pour l'instant, on n'en est pas encore là et je vais donner le meilleur de moi-même pour répondre à cette convocation sur le terrain, mais pour l'instant je viens juste d'arriver et je vais m'adapter, ensuite les choses se feront toutes seules.

### COUPE D'ALGÉRIE – 1/4 : NRB ACHIR 0-3 ASO CHLEF

**EN MATCH** en retard des quarts de finale de la Coupe d'Algérie, l'ASO Chlef a facilement éliminé cet après-midi le NRB Achir (D4) à Bordj Bou Arréridj (0-3), qui sort la tête haute de l'épreuve après avoir atteint un résultat historique pour la formation de l'Est du pays. Tout s'est joué en deuxième période, la première ayant été des plus ennuyeuses. Servi de la gauche, d'une tête plongeante, Sokambi ouvre la marque (55'), avant de doubler la mise cinq minutes plus tard. La défense du NRBA tente de jouer le hors-jeu, mais le Gabonais s'échappe, dribble le gardien Sebaâ et marque facilement le second but (60'). Daham, entré en deuxième période, parachève le succès des siens en devançant le gardien pour marquer de la tête le troisième but (90'). En demi-finales, l'ASO Chlef sera opposé au RC Arba pour un duel inédit à ce niveau de la compétition.

### COUPE D'ALGÉRIE : LES AFFICHES DES DEMI-FINALES

**IL RESTAIT** un dernier quart de finale à disputer aujourd'hui pour compléter le tableau des demi-finales, dont toutes les affiches sont désormais connues. L'ASO Chlef a éliminé la sensation de la saison dans l'épreuve, le NRB Achir (0-3) cet après-midi à Bordj Bou Arréridj et rejoint en demi-finales l'ES Sétif, la le MO Béjaïa et le RC Arba. L'ASO jouera en demi-finales contre le RC Arba tandis que l'ES Sétif et le MO Béjaïa, au coude-à-coude en Ligue 1, seront opposés pour un duel prometteur. Les dates des demi-finales seront établies ultérieurement, en fonction du résultat de l'ASO Chlef en Coupe de la Confédération africaine, qui doit disputer son match retour des seizièmes de finale contre le Horaya AC (Guinée), entre le 3 et le 5 avril prochain.

### MC ALGER : UNE PRIME DE 20 MILLIONS POUR BATTRE LA JSK

**A J-4 DU CLASICO** MCA-JSK, la direction du Doyen a promis une prime de 20 millions de centimes en cas de victoire et dix millions en cas d'un match nul face aux Kabyles à Tizi, une façon de motiver les poulains d'Artur Jorge. « On sait que les joueurs se donnent à fond sur le terrain, mais pour les motiver plus, on leur a promis des belles primes pour les matchs restants », dira le président du MCA Raïssi. A cet effet Abderahmane Hachoud dira : « On s'en fout des primes, le plus important c'est qu'on gagne ces matches. Pour la rencontre contre la JSK, on doit confirmer notre bonne santé en réalisant un bon résultat que ce soit un match nul ou la victoire. Il est hors de question de perdre la rencontre. »

### LE MOB TENU EN ÉCHEC PAR L'US OUED AMIZOUR EN AMICAL

**EN MATCH** d'application disputé aujourd'hui à Béjaïa, le MOB a fait match nul 1 but partout face à l'US Oued Amizour, pensionnaire de Division nationale amateur. Le but des Crabes a été inscrit par Chatal sur penalty. Les hommes de Abdelkader Amrani effectueront un déplacement à l'Arbaa samedi prochain, pour le compte de la 24e journée du championnat de Ligue.



HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA					CONSTANTINE					ALGER					OUARGLA					CHLEF					MOSTAGANEM					ORAN				
	Fajr	Dohr	Açr	Maghrib	Ichtâ	Fajr	Dohr	Açr	Maghrib	Ichtâ	Fajr	Dohr	Açr	Maghrib	Ichtâ	Fajr	Dohr	Açr	Maghrib	Ichtâ	Fajr	Dohr	Açr	Maghrib	Ichtâ	Fajr	Dohr	Açr	Maghrib	Ichtâ					
	04:57	12:35	16:05	18:50	20:08	05:02	12:29	16:10	18:54	20:12	05:16	12:54	16:24	19:08	20:27	05:15	12:45	16:14	18:57	20:11	05:24	13:00	16:31	19:15	20:33	05:29	13:05	16:36	19:20	20:37	05:32	13:08	16:39	19:23	20:40

**Meteo**

Alger	15°	☁	9°
Oran	16°	☁	6°
Constantine	9°	☁	4°
Ouargla	20°	☁	9°

## AUCUN DÉTOURNEMENT DE L'AIDE HUMANITAIRE N'A EU LIEU L'UE dénonce les mensonges de Rabat

**L'Union européenne (UE) a dénoncé les accusations marocaines relatives au détournement de son aide humanitaire aux camps des réfugiés sahraouis à Tindouf les qualifiant d'injustes. «Les accusations de détournement de l'aide humanitaire de l'UE aux camps des réfugiés sahraouis à Tindouf sont injustes, notamment suite aux efforts et aux mesures prises par la Commission européenne», a souligné la vice-présidente de la Commission européenne en charge du budget et des ressources humaines, Kristalina Georgieva.**

La vice-présidente de la Commission européenne a été reçue par la commission du contrôle budgétaire au Parlement européen, en vue de débattre sur le projet de rapport de cette commission parlementaire sur la décharge budgétaire 2013 de la commission européenne et de ses agences exécutives. Interrogée sur les allégations de détournement de l'aide humanitaire de l'UE dans les camps des réfugiés sahraouis à Tindouf, Mme Georgieva a insisté pour dire que «ces accusations sont injustes», eu égard aux efforts consentis par la Commission européenne et par d'autres organismes concernés. Elle a affirmé que depuis le début de l'enquête menée par l'OLAF en 2003, la Commission européenne a pris toutes les mesures préventives et correctives à ce sujet, rappelant que depuis cette année, la Commission européenne a mis en place un suivi et un contrôle rigoureux de l'organisation de l'aide et son acheminement et tous les aspects logistiques y afférents. Mme Georgieva a relevé également, qu'il a été même procédé à la réduction du nombre des organisations qui ont accès à l'aide humanitaire de l'UE, citant l'exemple de l'aide acheminée dans des conteneurs au port d'Oran «ne pouvant pas être ouverts, jusqu'à leur arrivée aux camps de Tindouf», précisant que le personnel de la direction générale ECHO et du PAM suivent rigoureusement toutes



les opérations sur le terrain. Elle a ajouté que la Commission européenne a mis en place une méthode de vérification sur «base aléatoire» consistant à réaliser des vérifications auprès des familles sahraouies pour confirmer la réception de cette aide, en plus des opérations réalisées au niveau des marchés pour vérifier si l'aide est vendue. Par la même occasion, elle a alerté sur la situation humanitaires des Sahraouis, notant qu'en 2015, cette aide

est «beaucoup réduite» et que la population sahraouie se trouve dans une situation «grave» et «dépend» essentiellement de l'aide humanitaire de l'UE. Le 13 mars dernier, les parlementaires européens ont dénoncé les mensonges et les manœuvres du Maroc au sujet du prétendu détournement de l'aide européenne aux réfugiés sahraouis. Réagissant à ces manœuvres menées en sous-main par le biais de certains représentants parlementaires au service du fait colonial au Sahara occidental, concernant les allégations de détournement de l'aide humanitaire de l'Union européenne (UE) dans les camps des réfugiés sahraouis à Tindouf, des Eurodéputés ont apporté des amendements substantiels au projet de rapport élaboré par la présidente de la Commission du contrôle budgétaire du Parlement européen. Dans leurs propositions d'amendements, ce groupe d'eurodéputés accuse le cabinet d'avocats mandaté par la

mission diplomatique marocaine à Bruxelles, pour exhumer le rapport OLAF (Office européen de lutte antifraude), vieux de 10 ans, dans le cadre d'une instrumentalisation visant à nuire aux intérêts des réfugiés sahraouis et ce, à la veille du réexamen de la question du Sahara occidental par le Conseil de sécurité des Nations unies. Ces députés ont rappelé que suite à ce rapport élaboré en 2007 par l'OLAF, la Commission européenne avait adopté les mesures nécessaires, en réévaluant avec cet organisme le nombre de réfugiés, adaptant son aide en fonction des nouvelles statistiques. Ils ont également souligné que compte tenu de «l'absence de preuves qui auraient pu ouvrir le recours aux procédures administratives ou judiciaires», l'OLAF avait tout simplement décidé alors de clore cette affaire «où les manipulations de la part d'une partie extra-européenne sont avérées».

**Publicité**

À partir du mois d'**Avril**, sur nos **Long-courriers**

to be continued...

**Air Algérie** vous souhaite un **Agréable Voyage**

Always Caring for You | **الخطوط الجوية الجزائرية AIR ALGERIE**

Le Jeune Independent du 26/03/2015 / ANEP N° 315 222